Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

21 AOÛT 2026 - N°4275 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 9 à 11

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 12 et 13

CULTURE

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn Page 6

PUCH-D'AGENAIS

Quand l'art rencontre les rivières Page 11

AGRICULTURE

La culture du maïs a-t-elle encore un avenir? Page 16

À Coulx, l'habitat partagé a ouvert ses portes



Ni maison de retraite ni domicile isolé, « La Maysounete » à Coulx accueille depuis juillet ses premiers résidents dans un habitat partagé où chacun dispose de son appartement tout en profitant d'une vie collective. Trois logements restent à pourvoir. Page 10

TOURTOIRAC

Un nouveau souffle au village

Quatre jeunes professionnels ont rouvert le Relais d'Ans, une institution locale vieille de plus de 50 ans

Page 5



ENVIRONNEMENT

Sécheresse : l'agriculture en difficulté

Le préfet de Tarn-et-Garonne a réuni la cellule départementale sécheresse le 13 août pour coordonner les aides aux agriculteurs touchés par la canicule.

Page 12



L'évangile du dimanche

23 Août 2026 – 21e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 16, 13-20

Voilà la question essentielle que nous devons recevoir et nous poser tous les jours, sans cesse même : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » (v. 15). « Qui suis-je » et non pas « que suis-je ? » Cette distinction a déjà été révélée par Jean (18, 41 et 1, 38) en demandant aux hommes ce qu'ils cherchent.
Notre réponse nous appartient mais nous proclamons que Jésus est bien le fils de Dieu (v. 16). Dans tous les cas, nous comprenons bien qu'il est une personne. Les ennemis l'ont reconnu comme tel pour le crucifier comme si une exécution sous la torture pouvait tout résoudre. D'ailleurs, au contraire, c'est bien dans une telle exécution que ses ennemis ont prouvé qu'il « était vraiment le fils de Dieu » (Mt 27, 54).
La foule qui suivait le Christ l'assimilait davantage à Jean le Baptiste, à Elie, à Jérémie ou à un prophète (v. 14). Elle avait du mal à percevoir en Lui l'originalité d'un Dieu qui offre son enfant, qui lui fait vivre la condition humaine jusqu'à la mort pour que nous soyons tous tirés vers la vraie Vie. Nous jugeons toujours par rapport à ce que nous savons, ce que l'on nous a appris ou même inculqué.
Voir en Christ cette personne annonceuse et porteuse de la Bonne nouvelle, fils du Dieu vivant, est justement l'originalité que nous sommes appelés à vivre. Pierre a su l'exprimer, simplement, dans la sagesse de son humanité.
On peut comprendre alors que le Christ lui confie l'avenir de l'Eglise, c'est-à-dire de ce peuple de croyants. Il est bon, en effet, de ne pas voir en Pierre que celui qui a renié le Christ (Mc 14, 54 ; 66-72). En faisant cela, il était nous.
Mais il a aussi été celui qui a suivi Jésus (Mt 4, 20), celui qui a su voir le tombeau vide même si Jean l'a aidé à percevoir le Bonne Nouvelle de la Résurrection (Lc 24, 12), celui qui a sauté dans l'eau pour le rejoindre (Jn 21, 7), celui qui a su élever la loi devant une foule bigarrée (Ac 2, 14), celui qui a parlé au monde et a donné ce qu'il avait de plus cher : « Ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus Christ, lève-toi et marche » (Ac 3, 6) Celui qui a éduqué et nous éduque encore. (1P 2, 1-3)
L'évangile de ce dimanche est une belle halte au cœur du mois d'Août où nous sommes une fois de plus, interpellés par le Fils de l'Homme mais si Pierre se voit privé de dire qui est le Christ (v. 20) c'est pour que nous sachions le découvrir. N'est-ce pas cela notre vie de foi : croire le Christ mais le chercher aussi dans nos vies, dans nos quotidiens. D'une certaine manière devenir à notre tour Pierre pour pouvoir le suivre, découvrir la vacuité du mal et les la joie que le Seigneur nous offre.
Alors qui est Jésus pour toi ?

Gérard CROZAT, diacre

Au fil des jours

Servir le bien commun

Depuis 1988, on se préoccupe davantage de ce qui touche au changement climatique. Beaucoup de paroles, des actes posés. Il y en a les accords de Paris… Mais depuis on les détricote peu à peu car il y a la pression de certains lobbies industriels. L'argent est plus important que l'avenir de la planète !

La directrice de la Fondation européenne pour le climat, Laurence Tubiana, a déclaré que les pouvoirs publics se détournaient de leur inaction passée. Mais 2026 est la saison la plus chaude et la vague d'incendies ne peut plus nous faire ignorer le changement climatique.
Incendies gigantesques… Oui, depuis des années, on dit qu'il faut moins de forêts de pins. Cependant, rien n'a changé, car le pin est rapide en croissance et donc il est d'abord question de rentabilité, d'argent à gagner. Alors, on continue.
Les réseaux sociaux véhiculent des arguments farfelus et ainsi on veut faire croire que l'homme n'est pas prédateur.
Si l'on veut revenir à une nature plus en communion avec l'être humain, il est urgent de revoir la consommation, les transports : nos villes sont de plus en plus des autoroutes pour poids lourds.
C'est le progrès, disent certains. Mais est-ce un progrès d'aggraver la sécheresse en gaspillant les réserves d'eau pour des cultures qui devraient être remplacées par d'autres qui ont un besoin bien moindre d'eau ? Mais toujours la rentabilité et le « fric » !
La rentrée est proche. Et avec la manifestation de diverses grognes et gros mécontentements. Dans quelques mois les élections. Alors, citoyens, à nous de jouer ou plutôt de dire notre volonté de respecter la terre des hommes, en sachant qu'il n'y a pas de rechange.
Nous sommes très nombreux à être déçus par les politiques. Or, se dire candidat, c'est vouloir servir le bien commun, ceux qui s'engagent politiquement c'est pour participer à mieux organiser la vie en société par le partage du travail, des responsabilités et des richesses.
Être un authentique serviteur comme homme ou femme engagé en politique c'est vouloir servir le bonheur de tous et d'abord celui des plus souffrants.
Oui, le travail est reconnu dans un pays qui faisait rêver les autres pays pour la beauté de ses services publics. Mais aujourd'hui, qu'en pense-t-on ? Pourquoi ce qui a été vécu par nos grands-parents à l'issue de la guerre pour redresser le pays ne peut-il se faire aujourd'hui ?
Le peuple de France demande des serviteurs de la vie dont le souci premier est la Fraternité. Celle prêchée en actes concrets par nos sapeurs pompiers au cours de cet été !

Jean-Claude PETEYTAS, diacre



SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier Français

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ 300 € ○ 1000 €
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Mémoire vivante La Société historique et archéologique du Périgord (Shap) publie, chaque mois, un article résultant des recherches de l'un de ses membres. Dans le n° 75 d'août 2026, un extrait du site *Les Patrimoniales de la vallée du Salembre*.

La porte des morts de l'église de Saint-Aquilin



La porte des morts, ou veyrine, de l'église de Saint-Aquilin.

Dans le mur roman de l'église de Saint-Aquilin, on peut voir une porte murée pendant la reconstruction de l'église au XVI[e] siècle. Dans une église chrétienne, la porte des morts désigne une porte donnant sur le cimetière. À Saint-Aquilin, on trouve ce passage donnant sur le cimetière de la paroisse attenant à l'église. La présence de ce cimetière était encore attestée au XX[e] siècle. Ici, cette porte est un passage plutôt réduit ; il n'était possible de la franchir qu'en position horizontale, cela ne posait pas de problème pour passer le défunt. À l'issue de la cérémonie funèbre chrétienne, le corps du mort était pris en charge par les fossoyeurs au seuil de la porte, ils ne rentraient pas dans l'église.

> **Un rituel de guérison hérité d'antiques pratiques païennes**

Ces fossoyeurs n'étaient peut-être pas de *"très bons chrétiens"* puisque l'on peut penser que cette cérémonie semble être la survivance de rites païens du *« passage au travers »*, qui représentait le passage du monde des vivants à celui des morts.
Selon certains auteurs, ces portes des morts sont également appelées veyrines et seraient bien également les vestiges du rite de *"passage au travers"* mais, cette fois-ci, pour les vivants, malades, impotents, estropiés, dans un but de guérison. Ils rampaient dans ce trou pour renaître à la vie normale.
Dans une lettre du 23 octobre 2000, Serge Avrilleau donne son interprétation : *« En définitive je pense qu'en attendant de plus amples informations, on doit considérer la veyrine de Saint-Aquilin comme un dispositif toléré par l'Église jusqu'à la révolution. »*

Un peu plus loin…

À la source du Salembre se trouve le petit village de Chantepoule, commanderie hospitalière de Chantegéline en 1175, actuellement à cheval sur deux communes (Mensignac et Saint-Aquilin).
Dans le mur nord de son l'église, on peut voir une porte murée qui donnait directement dans le cimetière encore présent actuellement. Cette porte était percée dans le mur roman qui est la partie la plus ancienne, vestige de la toute première construction. Porte des morts ou veyrine comme à Saint-Aquilin, cette porte était peut-être utilisée pour les deux usages décrits plus haut.

Shap.fr

Dans les archives de 1918…

L'intérêt pour le sujet ne date pas d'hier… Voici en extrait d'un article paru dans un bulletin de la Shap datant du début du XX[e] siècle…
Notre zélé vice-président M. Joseph Durieux nous signale également, dans le dernier numéro (janvier-mars 1918) de la *Revue historique de Bordeaux*, une communication de M. André Vovard sur la suppression des veyrines en Gironde à l'époque révolutionnaire. *« Les agents municipaux des communes récurent de l'administration de ce département, le 6 frimaire an VI, l'ordre de murer les veyrines qui existaient encore. Dans une lettre au Ministre de l'Intérieur, les administrateurs girondins donnèrent de leur arrêté l'explication suivante : On trouvait dans quelques ci-devant églises un mur plus ou moins épais dans lequel était pratiqué un trou appelé veyrine, assez grand pour qu'un homme pût y passer en s'y glissant comme un reptile ; on a vu des hommes s'engager dans ces trous, se faire tirer à force par la tête et donner les plus grandes inquiétudes à ceux qui étaient chargés de cette bizarre cérémonie.*
À certains jours de fêtes, les parents faisaient passer leurs enfants par ces trous en vue de les guérir de certaines maladies et faisaient des dons volontaires à l'église. »

L'été en Dordogne Le Syndicat Caprin Dordogne Périgord donne rendez-vous à tous le dimanche 23 août à Meyrals pour un événement inédit : le plus grand plateau de fromages de chèvre du monde

Meyrals : capitale du fromage de chèvre !

Le Syndicat caprin Dordogne Périgord souhaite mettre en lumière le dynamisme de la filière caprine, valoriser le travail des producteurs et faire du Périgord Noir, le temps d'une journée, la capitale mondiale du fromage de chèvre à travers un événement exceptionnel… Pour ce faire, avec la participation de la Chambre d'agriculture de Dordogne, elle lance au grand public, aux amateurs de gastronomie et aux professionnels de la filière caprine un évènement 100 % inédit avec un objectif ambitieux : réunir un maximum de fromages de chèvre différents, venus de toute la France et de plusieurs pays d'Europe et du monde.

Une variété incroyable

La journée du dimanche 23 août journée mettra ainsi à l'honneur la richesse et la diversité des savoir-faire caprins. Fromages fermiers, artisanaux ou laitiers, spécialités traditionnelles ou créations originales : le public pourra découvrir une incroyable variété de goûts, de formes et de techniques de fabrication.
Tout au long de la journée, les visiteurs pourront profiter d'une grande dégustation festive à la ferme, dans une ambiance conviviale et familiale.



Plateau *Fromages-chèvre.fr*

> **Des producteurs de la Croatie en invités d'honneur**

Au programme : mesure et inauguration officielle du plateau ; dégustations de centaines de fromages de chèvre ; rencontres et échanges avec les producteurs ; Animations et musique ; marché de producteurs locaux et gourmand.
Cette première édition accueillera la Croatie comme invitée d'honneur. Une délégation de producteurs croates fera le déplacement jusqu'en Dordogne pour présenter et faire déguster une sélection de leurs meilleurs fromages de chèvre. Une belle occasion de créer des échanges entre producteurs européens et de faire découvrir au public un patrimoine fromager encore méconnu.

Titia CARRIZEY-JASICK

De 11 h à 23 h - Restauration sur place. Entrée 10 euros (gratuit pour les moins de 10 ans).

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Maquis blanc, de Jean-Luc Aubarbier

Écrivain et libraire, chroniqueur littéraire pour le *Courrier français* Jean-Luc Aubarbier est né à Sarlat. Passionné par l'Histoire, il a notamment publié *Les Démons de sœur Philomène*, adapté au cinéma sous le titre *Ici-bas* en 2012, et, aux Presses de la Cité, *Un kibboutz en Corrèze*, *Le Champ des Martyrs* et *Le Fils du cabaretier*.
Le récit de la guerre secrète menée par les services spéciaux allemands sur le sol français au sortir de la Libération, une histoire vécue par le grand-père de l'auteur, un épisode méconnu de la Seconde Guerre mondiale : les maquis blancs ou la *« résistance des collabos »*.

« Un personnage atypique »

Au fil des chapitres de ses ouvrages, l'auteur sarladais n'aura que très peu évoqué les membres de sa famille. Pour *Maquis blanc,* il est parti à la rencontre d'un grand-père mal connu, auquel il voulait « donner de l'épaisseur » et peut-être « nuancer une réputation qu'il ne méritait pas totalement ».
« C'était un personnage engagé, libre, passionné et entier dans les domaines qui l'attiraient, précise Jean-Luc Aubarbier. *Les recherches que j'ai entreprises pour la rédaction de cet ouvrage m'ont aidé à mieux le connaître. C'était de toute évidence un personnage atypique… J'aurais aimé le connaître! »*

Inspiré de la réalité

Le récit est totalement inspiré d'une histoire authentique…
Décembre 1944. Une Forteresse volante américaine survole le Limousin. À son bord, l'équipage est allemand. Dans la soute à bombes, un commando de onze miliciens français prêts à être parachutés aux confins de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Leur objectif, comme celui de dizaines d'autres « maquis blancs » largués sur les arrières des lignes : semer le trouble tandis que les nazis lancent leur offensive dans les Ardennes. Mais ceux-là ont une mission particulière : assassiner de Gaulle lors de son voyage à Limoges et faire retomber la culpabilité sur les communistes.
À Tulle, les gendarmes résistants ont requis l'aide d'Éloi Joubert, le seul à pouvoir identifier le chef du commando. D'un tempérament séducteur et dilettante, Éloi s'est pourtant engagé dans la Résistance. Capturé par la police de Vichy en 1943, il a été condamné à dix-huit mois de camp, à Saint-Paul-d'Eyjeaux. Il en est sorti au bout d'un an, malade, grâce à l'entregent de son beau-frère, un fervent pétainiste qui lui reproche d'avoir abandonné ses enfants. Aura-t-il tout raté, jusqu'au bout ?
Il lui reste cette dernière mission pour tenter de se racheter…



Maquis blanc, Jean-Luc Aubarbier, aux Presses de la Cité. 480 pages - 22 euros.

Titia CARRIZEY-JASICK

Commerce La ville de Périgueux, en partenariat avec les commerçants, lance un questionnaire sur l'expérience d'achat et les usages dans le centre de la cité.

« Client, qui êtes-vous ? »

PÉRIGUEUX

À Périgueux, le service Attractivité de la Ville profite de l'été, période de forte affluence, pour recueillir les habitudes, attentes et expériences d'achats des habitants et usagers.
Dans le cadre de l'organisation de futures Assises du commerce, une enquête intitulée « Client périgourdin, qui êtes-vous » a été mise en place.
Les commerçants jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants et l'attractivité du centre-ville. Toutefois, ils sont confrontés à certains défis comme la concurrence des zones commerciales situées en périphérie, le déploiement massif du e-commerce, l'évolution des modes de consommation, les nouvelles attentes et nouveaux besoins des clients, sans oublier le contexte économique actuel...
Dans cette perspective, les commerçants du centre-ville sont associés au déploiement de cette enquête du vendredi 7 août au 12 septembre pour inciter un maximum de clients à répondre à un questionnaire rapide, qui leur permettra par ailleurs de tenter de gagner en retour des bons d'achat.
Objectif : créer un cercle vertueux qui valorise le consommateur en le récompensant par du pouvoir d'achat et aide les commerçants à mieux connaître leur clientèle et ses habitudes d'achats.
Le commerçant informe sa clientèle de la mise en place de l'enquête et l'invite à scanner le QR code visible au niveau de sa caisse. Le client peut ainsi répondre au questionnaire et tenter de gagner un bon d'achat par tirage au sort. Le questionnaire est disponible en ligne sur participez.perigueux.fr et en version papier sur les divers points d'accueil de la Ville : maison du Pâtissier, Office du tourisme, Hôtel de Ville...
Enfin, pour maximiser le nombre de retours, le service Attractivité partira à la conquête des clients périgourdins sur le marché du samedi 29 août, de 8 h 30 à 12 h place de l'ancien Hôtel de Ville.

Focus sur l'enquête

Le questionnaire porte essentiellement sur l'expérience d'achat et les usages intra muros tout en intégrant l'attractivité économique du territoire en centre-ville et dans les quartiers. L'objectif est d'analyser les comportements des clients afin d'apporter des informations et pistes d'évolutions précieuses aux commerçants et au service Attractivité de la Ville.
Les résultats ont vocation à alimenter un diagnostic préalable à l'organisation de futures Assises du commerce. La synthèse des résultats sera présentée et commentée en ouverture de celles-ci afin de partager un état des lieux avec les commerçants et les habitants.
À terme, la synthèse de cette enquête constituera une base essentielle pour prendre des décisions et répondre ainsi au plus près aux enjeux du commerce de demain sur la Ville.



Photographie d'art Bruno Boigontier et Alain Durieux, deux photographes de Trémolat, exposent leurs visions personnelles à Saint-Avit-Sénieur jusqu'au 30 août.

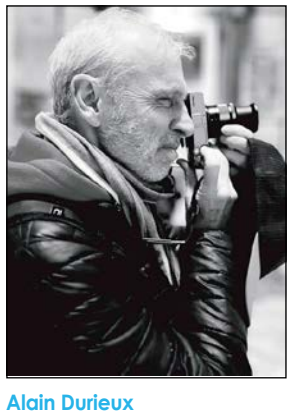
Esprit, visions et contrastes

SAINT-AVIT-SÉNIEUR

Depuis le 18 août, la photographie d'art s'invite à la galerie du presbytère de Saint-Avit-Sénieur. Les photographes Bruno Boigontier et Alain Durieux y présentent leurs explorations des espaces urbains et naturels à travers une double exposition qui pourrait bien surprendre les visiteurs néophytes comme les experts de l'objectifs.

Des forêts à la cité

Si l'un traque dans les forêts du monde les esprits des arbres, l'autre a choisi la ville, ses reflets et ses contrastes. Tous deux Trémolacois, les deux amis photographes ont eu l'idée d'associer leurs regards pour offrir une exposition hybride, entre aventure naturaliste et observation graphique.
Dans ce bel espace, un logis du XVI[e] siècle adossé aux vestiges de l'ancienne abbaye classée, ils invitent les amateurs de photographie ou les simples rêveurs à les suivre dans leur quête du beau et de l'insolite, de la poétique et de l'imaginaire.


Alain Durieux et la « mélancolie urbaine ».

Regards croisés

Ancien scientifique et photojournaliste, Bruno Boigontier invite d'abord à une exploration esthétique et surprenante dans l'univers de Woodland (le pays du bois), à la rencontre de drôles de spécimens, du Loup Yétu au hiératique Jack Ometti. Un monde d'esprits mystérieux et volontiers facétieux qui se dissimulent dans l'écorce des arbres du monde, et qu'il nous faudra à notre tour deviner.
Dans la deuxième salle, c'est une plongée dans un univers urbain que propose Alain Durieux. Il ne cherche pas à documenter la ville, il la ressent. Sa méthode ? L'observation et, surtout, la patience. Il guette le moment où la lumière artificielle d'un néon, la géométrie d'une vitrine ou la poésie d'un reflet s'assemblent pour créer des tableaux abstraits, une mélancolie urbaine.
Un double regard à savourer les yeux grands ouverts, en présence des artistes, jusqu'au 30 août, de 10 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h.


Bruno Boigontier avec les esprits de la forêt.

Titia CARRIZEY-JASICK

Les rendez-vous de Glady

Un Périgourdin chef de la conjuration d'Amboise…

Jean de la Renaudie ou de La Forest ou du Barry, gentilhomme périgourdin, sera le chef de la conjuration d'Amboise de mars 1560.

Cette tentative d'enlèvement manquée de la personne du roi François II jugé trop proche des Guise, est également appelée « tumulte d'Amboise ».
Elle a été organisée par des gentilshommes protestants venus de toute la France, ainsi que par des bourgeois des villes d'Orléans, Tours et Lyon, comptant assiéger Amboise où la cour est installée.
Les protestants se sentent menacés après l'exécution du jeune conseiller au parlement de Paris, Anne du Bourg. En 1559 celui-ci avait plaidé, en présence du roi Henri II, la cause des protestants devant le Parlement de Paris. Il sera exécuté, malgré la mort accidentelle du roi, la même année.
Catherine de Médicis devient alors régente pour son fils le roi François II, âgé de 15 ans. Mais le pouvoir effectif est aux mains du duc François de Guise et de son frère le Cardinal Charles de Lorraine, oncles maternels de la jeune reine Marie Stuart. Leur influence déplaît à Antoine de Bourbon, roi de Navarre (père du futur Henri IV), et à son frère Louis 1[er] de Condé, des princes du sang très proches du trône mais tenus à l'écart du fait qu'ils sont réformés et disciples de Jean Calvin... comme d'ailleurs un tiers de la noblesse française !
Antoine de Bourbon refuse de diriger la conjuration et Condé va la laisser s'organiser sous le commandement de Jean du Barry, seigneur de la Renaudie de Saint-Front-la-Rivière, dont l'épouse Guillemette de Louvain est la belle-sœur de Gaspard de Heu, huguenot exécuté en 1558.
Informés, les Guise font arrêter, du 10 au 16 mars, les conjurés arrivés en avance, leur laissant l'espérance d'exprimer leurs doléances au roi.
Malheureusement Bertrand de Chandieu, huguenot, lance une attaque surprise le 17 mars, rapidement matée... La plupart des conjurés seront pendus aux balustrades du château, les autres sont noyés dans la Loire ou massacrés par la foule.
Le 19 mars, Jean du Barry, chef de la conjuration, est tué dans la forêt de Château-Renault. Son corps est ramené à Amboise où sa dépouille sera massacrée et exposée. Les autres chefs de la conjuration seront exécutés à Amboise, devant la cour et des notables spécialement invités pour assister au supplice. La répression fera environ 1 200 morts.
Le prince de Condé, qui désavoue ses partisans, est simplement gardé à vue eu égard à son rang.
Le 17 mars, François II aura confié le gouvernement aux Guise, garants en France de la religion catholique et partisans d'une politique d'une grande fermeté envers la religion réformée.
François II, conseillé en cela par sa mère Catherine de Médicis, va pourtant tenter de temporiser, notamment en libérant les hommes emprisonnés pour avoir pratiqué leur religion, grâce à l'édit de Romorantin du 8 mai 1560.
Le 5 décembre 1560, à l'âge de 16 ans, François II meurt à Orléans d'une infection grave de l'oreille. En 1561 Marie Stuart, jeune veuve de l'éphémère roi de France qui refuse de se remarier comme le veut la tradition, repartira pour son Écosse natale réclamer le trône qui, le pense-t-elle, lui revient de droit.

Glady de BRÉGEOT (clp)


Jean du Barry.


Le château de la Renaudie. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

État civil

PÉRIGORD BLANC
Naissances du 6 au 9 août : Éloïse Tindilière (Périgueux), Hadassa Audé (Siorac-en-Périgord), Alice Besson (Agonac), Kaïden Portais (Ménesplet), Gabriel Pichardie Marty (Issac), Sophie Peyret-Lacombe (Périgueux), Léonard Maze (Périgueux), Louise Gonzalez (Périgueux), Charli Lanen (Annesse-et-Beaulieu), Paul Renard (Ste-Foy-la-Grande), Léo D'Ambroso (Boulazac).
Décès du 3 au 7 août : Christine Nouvia (78 ans, Périgueux), Christophe Duffourd (42 ans, Génis), Christiane Rode (93 ans, St-Pierre-de-Chignac), Christian Villessoubre (79 ans, Cunèges), Christian Garrabos (84 ans, Thonac), Patricia Fournier (56 ans, Valeuil), Marie-France Germain (77 ans, Léguillac-de-l'Auche), Irène Voiry (84 ans, Trélissac), Jean Boucard (89 ans, Ribérac), Joëlle Durand (68 ans, Agonac), Didier Doumenc (67 ans, Vergt), Collet Eynard (93 ans, St-Pancrace), Brigitte Audebert (67 ans, St-Jory-Las-Bloux), Simone Zilio (69 ans, Mareuil-en-Périgord), Gabriel Bernard (49 ans, Bergerac), Mauricette Simonet (72 ans, Celles), André Leparc (85 ans, Razac-sur-l'Isle), Daniel Joly (78 ans, Bergerac), Jean Goutagny (84 ans, Genay), Odette Jardri (97 ans, Périgueux).
PÉRIGORD POURPRE
Naissances du 31 juillet au 9 août : Ambroise Vivet (Issigeac), Alba Stenegrie (Gageac-et-Rouillac), Aliénor Enault (Lavergne), Nélyo Rigoulet (Lalinde), Meï Chevillon (Les Lèves-et-Thoumeyragues), Siloë Ziegler (St-Pierre-d'Eyraud).
Mariages du 3 au 9 août : Véronique Danton (assistance maternelle, Bergerac) et Patrice Coin (travailleur indépendant, Bergerac). Pascaline Lanoy (maîtresse de maison, Bergerac) et Laurent Debesset (cuisinier, Bergerac).
Décès du 31 juillet au 9 août : Guy Sicard (90 ans, Bergerac), Monique Courcelle (87 ans, Bergerac), Laurent Jaubert (81 ans, Bergerac), Jeannine Bonnet (90 ans, Bergerac), Jean-Claude Sabater (78 ans, Bergerac), Émilienne Gausson (97 ans, Bergerac).
PÉRIGORD NOIR
Décès du 31 juillet au 6 août : Jean Charrière (87 ans, Sarlat-la-Canéda), Nicole Dellac (80 ans, Ste-Mondane), Paul Denais (75 ans, Sarlat-la-Canéda).

Exposition Jusqu'au 29 **août**, le cloître de la cathédrale Saint-Front accueillera les œuvres de **Pang Maokun**, figure majeure de la peinture chinoise contemporaine.

Pang Maokun à Saint-Front

PÉRIGUEUX

Un moment privilégié pour célébrer cette rencontre exceptionnelle entre la Chine, l'art contemporain et le patrimoine de Périgueux. Peintre majeur de la scène artistique chinoise contemporaine, Pang Maokun développe une œuvre figurative d'une remarquable maîtrise et la a venue de son œuvre à Périgueux constitue un rendez-vous artistique rare : celui d'un artiste de renommée internationale présenté dans l'un des lieux patrimoniaux les plus emblématiques de la ville. À l'initiative de Ze Wang, son élève, et avec l'engagement de l'association Carpe Diem, coorganisatrice de l'exposition, ce projet a pu voir le jour après l'obtention des autorisations nécessaires à sa présentation au sein de ce site exceptionnel.

« Une écriture profondément personnelle et actuelle

À travers le portrait et la figure humaine, la peinture de Pang Maokun explore l'intériorité, la présence, le silence et la complexité de l'individu contemporain. Héritier d'une grande maîtrise technique de la peinture à l'huile, il inscrit son travail dans une écriture profondément personnelle et actuelle.
Durant dix jours, ses œuvres prendront place sous les arcades du cloître de Saint-Front. Au-delà de l'exposition, cet événement affirme une volonté : créer à Périgueux des rencontres artistiques ouvertes sur le monde et permettre au public de découvrir des œuvres et des artistes rarement présentés sur le territoire.



Au cloître de la cathédrale Saint-Front jusqu'au 29 août 2026, de 10 h à 17 h 45.

L'été en Périgord Le mardi 25 août à 18 h 30, une école de chant choral du Pays basque espagnol donne un concert à Saint-Sacerdos.

Chœur basque à St Sacerdos

SARLAT-LA-CANÉDA

Koru Eskola, école de chant choral, a été créée par son directeur actuel, Imanol Elizasu Lasa, en 2015 à Errenteria (Pays basque espagnol). Elle propose une formation dans divers domaines de la discipline chorale. La voix est l'instrument principal quand il s'agit de proposer une éducation musicale de qualité. L'émission de la voix, le langage musical à travers le chant et l'activité chorale sont les fondements de la formation musicale. L'école est organisée en différents groupes selon l'âge : l'atelier musical pour les plus petits, ZariaTxiki pour ceux qui débutent dans le monde du chant, ZariaTxo pour ceux qui grandissent, Zaria Gaz pour les adolescents et Zaria pour les adultes. Chaque groupe trouve sa place dans un environnement accessible à toutes les musiques de qualité, à partir de quatre ans. Zaria Koru Eskola travaille un répertoire qui comprend entre autres la musique de la Renaissance (Carlo Gesualdo de Venosa, Thomas Tallis, Tomas Luis de Victoria), le folklore basque, les comédies musicales (*Memories of Queen 2019, Yellow Submarine 2022, Come Again 2023, On Broadway 2024)*, ainsi qu'un vaste répertoire choral, le folklore international et la musique contemporaine.



Le choeur en concert. *Zaria Koru*

B P (clp)

Entrée libre.

Agenda

Par ici les sorties

Périgord blanc

CHANCELADE. Marché gourmands et créatifs, le vendredi 21 août à partir de 19 h sur l'Esplanade Joan-Pau-Verdier. Producteurs locaux, camion-restaurant, artisans d'art et créateurs. Entrée libre.
- concert du duo « John A.L. Society » : folk et blues américains, le vendredi 21 août à 21 h à la Villa Marquet. Tarif unique : 8 euros. Réservations au 06.31.03.13.24.
CHERVAL. Concert *Musiques d'Emio Morricone* avec l'ensemble Rino Messineo, le samedi 29 août à 17 h en l'église. Gratuit.
PÉRIGUEUX. Nocturne de la cathédrale, le vendredi 21 août à 21 h.
- Concert du marché par l'organiste de la cathédrale, Christian Mouyen, tous les samedis jusqu'à septembre vers 11 h (sauf en cas de célébration particulière) à la cathédrale St-Front.
- Dans le cadre du **Festival Mélomanie,** le jeudi 27 août : **ciné-concert et orgue,** film muet avec Thierry Escaich, organiste titulaire de l'orgue de Notre-Dame de Paris et parrain du festival, à 20 h 30 à la cathédrale St-Front. Tarifs : 20 euros ou 15 euros. Gratuit : - de 15 ans et élèves du CRDD. Site Internet : https://www.helloasso.com/associations/melomanie
TOCANE-ST-ÂPRE. cinéma en plein air : *L'odyssée*, le mardi 25 août à 21 h au château de Fayolle. Tarifs : ciné + visite du château : 12 euros, film seul 5 euros. Repli prévu : grande salle du château. Des assises sont prévues sur place mais si vous souhaitez amener chaises, coussins, plaids c'est possible !
TRÉLISSAC. Vide-greniers organisé par l'école de rugby du RCT, le dimanche 23 août dès 8 h sur l'Espace de Liberté Franck-Grandou, Les exposants sont accueillis à partir de 6 h 30 (tarif : 2 euros le mètre linéaire). Renseignements : 06.84.85.76.35.

Périgord noir

HAUTEFORT. Jeu d'évasion au musée - *Destination Escape 1315*, une enquête pour sauver l'Hôtel-Dieu, le mardi 25 août, départs à 18 h 20. Tarif : 15 euros. À partir de 8 ans. Réservation obligatoire : boutique.vezere-perigord.fr. Tél. 05.53.50.40.27.
SERGEAC. Visite guidée du village, le jeudi 27 août à 21 h. Tarif : 5 euros. Réservation obligatoire au 05.53.51.82.60.
ST-VINCENT-DE-COSSE. Cinéma en plein air : *Juste une illusion*, le mercredi 26 août à 21 h au Domaine de Monrecour. Lieu de repli : cinéma Rex de Sarlat. Tarifs : 6 euros, moins de 14 ans : 4,50 euros. Amenez chaises, coussins, plaids.

Périgord pourpre

EYMET. Exposition photo d'Olivier Daniel, du 24 au 30 août de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h 30 à la salle Cadix. Entrée libre.
- Exposition de peinture et de sculpture d'O. Mazal et E. Messier, du 24 au 30 août de 10 h à 18 h à la salle Jeanne-de-Toulouse. Entrée libre.
- 1re challenge mini-golf Le Vestiaire, le mardi 25 de 9h à midi au Village de gîtes de Bretou. Tarifs : gratuit pour les adhérents, 5 euros pour les non-adhérents.
- Concert national « Youth harp orchestra », 20 harpistes sur scène, le mardi 25 août à 17 h 30 à l'Eden. Gratuit, collecte caritative à la sortie.
- Mélanili, des histoires pour la jeunesse, le mercredi 26 août à 16 h à la librairie La Mauvaise herbe. Gratuit.
- Spectacle en anglais : Hal Cruttenden *« Can dish it out but can't take it »*, le vendredi 28 août à 19 h 30 à l'Eden. À partir de 14 ans. Tarif : 20 euros. Billetterie en ligne : https://www.helloasso.com/associations/association-artiscena/evenements/hal-cruttenden-can-dish-it-out-but-can-t-take-it ou à l'office de tourisme.



sainteloilesforges.diocese24.fr

Périgord vert

BRANTÔME. Exposition de Stéphane Bouzon-Langlois, du samedi 22 au vendredi 28 août au Réfectoire des Moines. Tél. 05.53.05.70.21.
- Exposition d'Arnaud Leprêtre, du samedi 22 au vendredi 28 août au Pavillon Renaissance. Tél. 05.53.05.70.21.
COULAURES. Récital de piano avec Sylvain Levy, suivi d'un cocktail, le samedi 22 août à 18 h en l'église Saint-Martin. Tarifs : à partir de 18 euros. Tél. 06.83.06.89.97.
EXCIDEUIL. Concert lyrique avec Adam Barro baryton basse et Anton Metelin orgue, le samedi 29 août à 19 h 30 à l'église St-Thomas. Entrée : 15 euros. Les fonds collectés serviront à la restauration du mobilier de nos églises et plus particulièrement les trois statues du retable de l'église de St-Agnan.
VENDOIRE. Les musicales de l'école, du 27 au 29 août dès 19 h au restaurant l'École avec au programme : le 27, Swinguez trio et Jazz manouche ; le 28, Trio TLB (rock blues) ; le 29, Magou Samb - *« Afrique soul blues »*. Buvette et snack sur place. Tarifs : 25 euros les 3 soirées, 10 euros la soirée. Règlement en espèces uniquement. Informations et réservations au 06.21.08.86.43.

Vie locale Quatre jeunes professionnels ont rouvert le Relais d'Ans, une institution locale vieille de plus de 50 ans

Un nouveau souffle au village

TOURTOIRAC

À Tourtoirac, le Relais d'Ans, bar, restaurant et pizzeria situé en bordure de l'Auvézère, vient de rouvrir ses portes après quelques mois de fermeture. Cet établissement à l'esprit chaleureux et quasi associatif fait perdurer l'histoire d'une véritable institution locale qui existe depuis plus de cinquante ans.
Aujourd'hui porté par un groupe de quatre jeunes professionnels diplômés, affichant une moyenne d'âge de 19 ans, l'établissement relève le pari audacieux d'attirer aussi bien les touristes que les amateurs de cuisine de spécialité périgourdine.

Une équipe jeune

L'établissement est entre les mains d'une équipe dynamique aux parcours complémentaires. Elle se compose de quatre membres :
Martin Girois, originaire de Normandie, est chef de cuisine. Diplômé d'un bac pro cuisine à Granville, il a déjà exercé lors de la saison 2025 au Relais d'Ans ainsi qu'au restaurant Symbiose à Cabourg.
Hugo Decoeur, également originaire de Normandie, officie comme second de cuisine. Diplômé d'un bac STHR de Granville, il a acquis son expérience dans plusieurs restaurants du Perche.
Joris Massire, originaire de Villepreux dans les Yvelines, est chef de rang. Étudiant dans le domaine du sport à Rennes, il travaille au Relais d'Ans depuis trois ans. Inès Moreau, originaire de Bayeux, est serveuse. Elle est étudiante à l'école Agro-Campus de Rennes.



De gauche à droite, Hugo, Martin, Inès et Joris. *Michel PITOUT (clp)*

Michel PITOUT (clp)

L'été en Périgord

Un « Malade imaginaire »

BADEFOLS-D'ANS

Dans le cadre de la 6e édition du Festival de théâtre Rêve en Vézère, à Badefols-d'Ans, la troupe Les Compagnons d'Ulysse a présenté, le 29 juillet, la pièce Le Malade imaginaire de Molière dans le parc du château de Badefols-d'Ans, propriété de la famille de Lestrade de Conty.
Le spectacle s'est déroulé dans un décor naturel mettant en valeur le patrimoine local. Cette troupe professionnelle ancrée dans notre Périgord a brillamment adapté et interprété la pièce. Sa version rythmée, interactive et drôle casse les codes du théâtre classique.
Le texte original a été subtilement modifié et enrichi d'humour pour tisser des liens avec notre époque. Parmi le public, certains spectateurs ont été choisis pour incarner des personnages secondaires, selon les choix de mise en scène.



Une partie de la pièce. *Michel PITOUT (clp)*

Michel PITOUT (clp)

Culture Bientôt la rentrée pour beaucoup d'entre nous. Sans nostalgie aucune quelques regards en arrière et possibles améliorations et arrangements dans le proche futur

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn



Rassemblement sur fond de fête... *Manex BARACE(clp)*



...ou sur fond de revendication. *Manex Barace (clp)*

Trois jours de Fête Basque à Hendaye

Hendaye, ville frontalière, est située au carrefour de deux pays et est riche de trois cultures, française, espagnole et basque. La Fête Basque d'Hendaye (depuis 1930) est particulière et ne copie aucun évènement festif, sauf quelques similitudes avec l'Euskal Jira des voisins d'Irun (depuis 1929). Durant trois jours se rassemblent jeunes et moins jeunes, résidents et visiteurs d'un jour ou en vacances. Parmi les regrets cette année, l'annulation du feu d'artifice par la préfecture et la météo qui s'est dégradée dans l'après-midi du dimanche et a écourté la fête populaire de clôture.

Pour évoquer le cru 2026, nous laisserons volontiers la plume au père Rémi, curé de la paroisse Notre Dame de la Bidassoa, dans son homélie lors de la messe du dimanche, évoquant l'esprit d'Hendaye, de son sens de la fête et du partage.

« La Fête Basque d'Hendaye, bientôt centenaire. Dès 1930, nos aînés ont pris l'initiative d'organiser une fête populaire qui rassemble toutes les générations des Hendayais et, très vite, une bonne part de la jeunesse parmi les estivants. Cette fête unique, puisque n'existant qu'à Hendaye, et jamais reproduite ailleurs au Pays Basque Nord, est à la fois singulière et collective, parce qu'elle se déroule dans une ville dont l'origine date de la seconde moitié du XVe siècle, qui reste la plus cosmopolite du Pays Basque.

Singulière, car pour chacun de ses participants, ces jours de fêtes restent un moment intense et très particulier, fait d'excès, de rencontres et d'amours fugaces, mais parfois très durables dont les souvenirs s'effacent rarement.

Collective, car chaque Fête Basque crée et développe le lien social, à l'image du lieu de sa clôture. Un stade rempli de milliers de personnes sans tribune ni podium, mais assises là, ensemble, un verre à la main, un nouveau-né à portée de soi, un aïeul hilare adossé à un autre.

Un pré offert au peuple. Des familles, des familles d'amis, tous ou presque vêtus en habits basques, vivant ensemble le coucher du jour lors dernier soir après la fête en ville (Hiri Besta) sous les sons de l'Hendaiako Mutxiko Elkartea. Çà et là courent des adolescents solaires, de très jeunes enfants dont le dos de la chemise porte le numéro de téléphone de portable des parents. Ce n'est plus qu'une pelouse, c'est un territoire, un lieu vivant. C'est la société elle-même, dont la trame, plus solide qu'un lien, a trouvé en ce stade, le berceau de sa liberté.

La Fête Basque est l'affirmation de la Bienveillance. D'année en année cette tradition se perpétue. Ayons à cœur de transmettre ce flambeau aux nouvelles générations. On ne saluera jamais assez la patience et le dévouement de tous ces bénévoles, hommes et femmes, qui font l'essentiel de la Fête Basque. C'est à eux, et à tous les autres à venir, qu'est dédicacée cette Fête Basque 2026. Euskal Besta on ! »

Pour y participer, rendez-vous autour du deuxième dimanche du mois d'août 2027 !

Les Fêtes de Bayonne retrouvent leur ADN

Constaté également lors des San Fermines de Pampelune (certainement en raison de la canicule) les Fêtes de Bayonne ont été cette année moins fréquentées que l'an passé, ce qui était l'objectif des organisateurs qui souhaitaient depuis plusieurs années faire en sorte de retrouver l'esprit originel. Les dates avaient été avancées, non sans mécontentement chez les voisins landais de Mont-de-Marsan (organisateurs mais également forains) en raison de chevauchement, pour retrouver « seulement » un million de festayres durant les cinq jours et nuits (1.3 million en 2023). Avec moins de fréquentation, pacifier l'évènement, réduire le nombre d'agressions physiques et sexuelles et empêcher tout crime.

Cet objectif a été atteint cette année et le maire de Bayonne s'est félicité de fêtes s'étant « déroulées dans la bonne humeur ». Testée en 2026 la journée sans sonorisation extérieure (bars et peñas) a permis aux musiciens et chanteurs de s'exprimer. Il y aura donc en 2027 deux journées sans sono !

Bayonne et Mont-de-Marsan coordonnent les dates pour leurs fêtes 2027

Dans le cadre du dialogue engagé entre Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne, et Frédéric Dutin, maire de Mont de Marsan, les deux collectivités ont conjointement arrêté les dates de leurs fêtes pour 2027. Les Fêtes de Bayonne se dérouleront du 14 au 18 juillet et les Fêtes de la Madeleine du 21 au 25 juillet 2027.

Cette décision s'inscrit dans une volonté partagée de garantir les meilleures conditions d'organisation de ces deux rendez-vous majeurs du Grand Sud-Ouest. Les Villes de Bayonne et Mont de Marsan entendent ainsi faciliter l'organisation et le déroulement de ces manifestations rassemblant plusieurs centaines de milliers de personnes et assurer la sécurité et l'efficacité des dispositifs mis en œuvre, notamment grâce à la mutualisation des moyens humains et techniques.

Ce dialogue en amont permet également d'améliorer les programmations culturelles et festives respectives. Ce qui permettra ainsi aux aficionados d'assister aux corridas organisées dans chacune des deux villes membres de l'Union des Villes Taurines Françaises (UVTF).

Langues basque & gasconne, langues bayonnaises

Renforcer la visibilite et l'usage social des langues basque et gasconne est un enjeu majeur pour leur revitalisation. L'UNESCO classe l'euskara comme « vulnérable » et le gascon comme « en danger ». Les travaux sociolinguistiques estiment qu'une langue a besoin d'environ 30% de locuteurs pour sortir de la zone de risque. Or la dernière enquête sociolinguistique réalisée par l'Office Public de la Langue Basque (OPLB), le Gouvernement Basque et le Gouvernement de Navarre en mars 2023 établit le taux de bascophones actifs et réceptifs à 14.6% sur le territoire bayonnais. Il ressort de ce constat l'absolue nécessité pour la Ville de Bayonne de poursuivre et renforcer son engagement dans le sens d'une politique ambitieuse et volontariste en faveur des langues basque et gasconne. *« La Ville de Bayonne, à travers cette reconnaissance officielle, veut agir en faveur des langues, dans une démarche résolument apolitique et rassembleuse. Car la diversité linguistique n'est pas un luxe, ni une option : c'est un enjeu universel, culturel, éducatif, social et démocratique pour la Ville et ses habitants, et plus largement pour l'ensemble du territoire. Cette démarche transcende les clivages partisans : elle touche à notre patrimoine commun et à notre vivre-ensemble. En participant à sauver les langues, on partage, on s'ouvre, on se rapproche, on s'enrichit sans jamais rien perdre de soi »* souligne Pantxo Etchegaray, conseiller municipal délégué à la politique linguistique. La délibération a été adoptée en début de séance du jeudi 23 juillet 2026.

Les délibérations symboliques invalidées par le Préfet des P-A

Le conseil municipal de Sare avait le 2 juillet voté à l'unanimité la reconnaissance officielle de la langue basque « aux côtés de la langue française comme langue de la commune. Une délibération dont le préfet des Pyrénées-Atlantiques a demandé l'annulation. Les conseillers municipaux de Bayonne ont également choisi de reconnaître officiellement les langues basque et gasconne comme » langues du territoire bayonnais « le 23 juillet. La délibération a connu le même sort, le Préfet contestant la légalité de ces deux initiatives. Le représentant de l'Etat dénonce des initiatives normatiques et politiques, les communes opposent une initiative d'ordre patrimonial et culturel et non une position de co-officialité.

Avaient également pris cet engagement auprès d'Euskal Konfederazioa durant la campagne pour les élections municipales les communes de Biarritz, Itxassou, Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Palais, Saint-Pée-sur-Nivelle, Saint-Pierre-d'Irube, Urrugne et Ustaritz.

La gare d'Hendaye accueillera les trains Cercanias espagnols, la gare d'Irun les TGV français

Dès la mi-octobre les trains régionaux du Gipuzkoa appartenant à la RENFE (équivalente de la SNCF) pourront desservir la gare d'Hendaye, les travaux de retrait des rails à écartement ibérique étant reportés. C'est ce qui a été convenu lors d'une réunion entre le secrétaire d'État aux transports espagnol, le président de SNCF Réseau et le président d'Adif – le gestionnaire des infrastructures ferroviaires espagnoles. Cette décision remet en cause le schéma directeur de SNCF Réseau qui prévoyait la conversion de deux voies ibériques à l'écartement standard et la mise en service d'une troisième voie à écartement ibérique uniquement destinée aux trains de marchandises et évitera aux voyageurs en transit de se rendre à pied ou par le Topo d'une gare à l'autre.

Les TGV français pourront également à partir de janvier 2027 desservir la gare d'Irun reliant ainsi le Gipuzkoa à la France jusqu'à Paris, évitant aux usagers espagnols le même désagrément. Le quartier de la gare RENFE d'Irun poursuit sa métamorphose dans l'attente de la connexion entre lignes LGV des deux pays. Irun sera prête en 2027 !

Manex BARACE(clp)



Les caprices de la météo n'auront pas (toujours) le dernier mot. *Manex BARACE(clp)*



La ville d'Irun transforme le quartier de sa gare RENFE et anticipe sur les liaisons LGV. *Manex BARACE(clp)*

Magnificat La Fête de la Mer a réuni fidèles et secouristes le 15 août pour une célébration vibrante en hommage aux sinistrés de l'incendie et aux disparus en mer.

Que l'Esprit Saint vous accompagne avec Marie



La couronne fleurie est portée jusqu'à l'océan où elle sera confié aux flots. *Dominique BOUDET (clp)*



Les prêtres ont célébré l'Assomption de Marie devant l'océan. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Partie en un long cortège suivant depuis l'église Sainte-Bernadette, la statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus en déambulation dans la rue piétonne, la foule a rejoint l'esplanade de la plage pour assister à la célébration de l'Assomption en ce jour de la Fête de la Mer, le samedi 15 août. Le père Bruno Portier, curé de l'ensemble pastoral des Grands Lacs assisté du Père Bertin Fatoumbi et du père Jean-François Noël a présidé l'office consacré à Marie et a placé sous son infinie miséricorde toutes les personnes que l'incendie a abîmées et meurtries. Devant l'autel dressé face à l'océan étaient déposés un casque de sapeur-pompier et un casque de la DFCI (Défense de la Forêt contre l'Incendie) et des équipements de secours des maîtres-nageurs sauveteurs. Au nom de la communauté chrétienne, l'Officiant a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude envers chaque intervenant ayant apporté aide, assistance et réconfort aux sinistrés. « *Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur. Il s'est penché sur son humble servante, désormais tous les âges me diront Bienheureuse* » ; évoquant Marie dans son Magnificat, l'abbé Bruno Portier a émaillé son homélie de ces mots suivants. « *Marie a dit Oui à Dieu, elle s'est révélée en totale confiance avec Lui. Avec empressement, elle s'est mise en route. Elle nous enseigne sa capacité à être à l'écoute du Seigneur, elle peut donc interpeller la nôtre. Elle nous incite à entendre les messages de son Fils Jésus à travers ses Apôtres et à s'en remettre à Lui pour qu'il guide notre vie. Elle nous appelle à affermir nos liens avec Dieu. Choisir de le suivre, renforce nos qualités de Frères et de Sœurs en Humanité, pour une existence de communion charitable. Le destin de la Vierge est l'exemple de la perfection. Entrons corps et âme dans la conscience de Marie. Que sa foi soit notre modèle pour exercer notre amour et notre volonté d'aller vers Dieu. (...)* ». Il a demandé à l'assemblée de prier pour accompagner Sa Sainteté le Pape Léon XIV dans sa mission apostolique pendant sa visite en France du 15 au 28 septembre. Une corbeille de fruits a été portée aux pieds de la Sainte Vierge, symbolisant les dons que la Nature offre aux Hommes. Une couronne fleurie a été bénie puis portée jusque dans les flots par les MNS et les surfeurs en mémoire des personnes disparues en mer. L'égrégore de cette émouvante liturgie s'est élevée vers le ciel dans l'harmonie des cantiques marials joués et chantés par les Troubadours de l'Espérance.

Dominique BOUDET (clp)

Animations

Le marché hebdomadaire déplacé pour les fêtes



Le marché hebdomadaire à Mézos. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MÉZOS

Ouvert depuis septembre 2021, le marché de Mézos, propose à ses visiteurs, chaque dimanche matin, une sélection de produits bio, locaux et en circuit court. Des animations viennent agrémenter la visite tout au long de l'année : stand de l'Office de Tourisme en été, crieur, animations musicales. En saison, une dizaine de commerçants participent à ce marché au coeur du village. Cette fois il a eu lieu devant le foyer pour tous, a proximité, la boucherie SPAR, rue des Tilleuls, propose une large gamme de viandes de qualité. Les fêtes ont attiré beaucoup de mondes à ce marché du dimanche.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Devant le foyer pour tous. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Tradition

La Cuvée des Naufragés a été désensablée et dégustée



Les bouteilles de Tursan viennent tout juste d'être extraites des sables de la dune sud. *Gérard Lacoste*



La Cuvée des Naufragés part désormais vers son processus de commercialisation. *Gérard Lacoste*

BISCARROSSE

« In vino veritas » : la formule confirme la finesse et la saveur du nectar rouge, blanc et rosé contenu dans les flacons de la Cuvée des Naufragés des Caves de Tursan, extraite du sable de la dune sud de Biscarrosse Plage, ce samedi 15 août à l'occasion de la Fête de la Mer. Dès potron-minet, la Confrérie Gourmande du Bidaou a supervisé l'opération bien rodée du désenfouissement avec un tractopelle communal, avant de goûter le milésime 2026 arrivé à sa pleine maturité grâce à l'hygrométrie parfaite de son *cocon* de sable. Une partie de son volume est destinée à la vente locale aux restaurateurs et aux commerces de bouche. La collaboration avec les Caves des Vignerons de Tursan et de la Confrérie Gourmande du Bidaou dans la traditionnelle Cuvée des Naufragés tient son origine de l'histoire des naufrageurs côtiers landais. Le roman populaire rapporte que jadis, les autochtones allumaient des feux nocturnes sur la plage pour tromper les marins des navires anglais chargés de barriques de vin remontant depuis la Galice en les faisant s'échouer dans les baïnes. Démontrant peu de clémence envers les équipages infortunés, les pillards enterraient alors la cargaison aussitôt dans le sable pour dissimuler leur forfait aux patrouilles de gendarmes et de douaniers et faire oublier leur brigandage un certain temps, mais les fortes marées redécouvraient les tonneaux et parfois des corps humains (...). La Confrérie Gourmande du Bidaou et ses consœurs de l'Union Locale des Confréries ont régalé les gourmets attablés sur l'esplanade de la plage centrale de leurs préparations culinaires des spécialités gastronomiques landaises.

Dominique BOUDET (clp)

Culture

Les créateurs locaux exposent



Exposition salle Maurice Martin. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

La salle Maurice Martin (à côté de l'Office de tourisme) a accueilli un beau rassemblement de créateurs locaux, jusqu'au 20 août. Quinze jours pour découvrir, rencontrer et repartir avec une pièce unique fabriquée avec passion. Artisanat, art, savoir-faire du territoire étaient les maîtres-mots de cette exposition. Cécile Ursmes Carvau, artiste photographe, expose ses œuvres avec de nombreux tableaux ; Coralyne fabrique des bougies artisanales et crée des fondants en cire de soja et de colza au parfum de Grasse ; Chantal Herran, artiste peintre, propose bric-à-brac et collections ; Marie-Jo Bourdet expose ses porcelaines froides ; Nantoswëlten, atelier de céramique d'art, dont les œuvres saisissantes et singulières nous transportent à travers les landes et la forêt ; Kikesable, une artiste passionnée qui personnalise les intérieurs avec vos envies et couleurs au sable ; Véronique Quireey, fleuriste décoratrice, expose son art floral.



Les créateurs locaux étaient réunis jusqu'au 20 août. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Environnement Chaque jeudi à Lesgurgue, trois bénévoles font revivre le gemmage, cette tradition landaise qui a façonné la forêt de Gascogne jusqu'aux années 1980.

Le gemmage, une tradition ancestrale



Les vacanciers découvrent le gemmage. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Démonstration de gemmage. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



La tradition du gemmage expliquée. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Le gemmage, activité millénaire, remonte à l'époque gallo-romaine, mais le procédé se généralisa dans les Landes de Gascogne à partir du milieu du XVIIIe siècle. On distingue couramment le gemmage à vie, modéré et qui permet la croissance de l'arbre, du gemmage à mort qui l'épuise en quelques années avant son abattage. Le gemmage dans les Landes est une tradition ancestrale qui consiste à récolter la résine du pin maritime. Cette activité a façonné l'économie et le paysage de la forêt de Gascogne du XVIIIe siècle jusque dans les années 1980, avant de renaître sous des formes modernes et écologiques. Claude Chibrac, Jacques Chatard et Thierry Mirtain, ces trois bénévoles de la Maison de la Gemme, nous font découvrir le gemmage tel qu'il se pratiquait encore au début du XXe siècle pour y récolter la résine (composée de colophane et d'essence de térébenthine). Au début du XXe siècle, la production de résine (ou gemme) atteint des sommets. On en extrait de la colophane (70 %) et l'essence de térébenthine (20 %). Les débouchés se situaient essentiellement dans l'industrie chimique. Le gemmage a disparu à la fin des années 80, et de nos jours la forêt de Gascogne a une vocation papetière. Aux maisons forestières de Lesgurgue, les démonstrations ont lieu tous les jeudis gratuitement pour les touristes et vacanciers qui viennent nombreux découvrir ces traditions.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Santé

Un défibrillateur externe mobile pour Mézos



Un défibrillateur externe mobile. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MÉZOS

La municipalité, qui avait mis la prévention et la sécurité des personnes au cœur de son programme lors des dernières élections municipales, a fait l'acquisition d'un défibrillateur externe mobile. Elle a remis officiellement ce nouvel appareil de secours au club de tennis. Ce dispositif sera mis à disposition des organisateurs de manifestations avant une session d'information prévue en septembre pour les Mézossais. Ce dispositif vient en complément d'un appareil identique, fixe, qui se trouve au foyer rural. La volonté d'avoir un appareil mobile est claire : celui-ci sera mis à disposition de toutes les associations organisant des manifestations hors du foyer rural. À l'occasion du tournoi de tennis du club, le maire, Xavier Poudens, ses adjoints en charge des associations, Magali Pallas et Marc Huguet, sont venus au club house pour la remise officielle de l'appareil au président du tennis, Nicolas Dubois. À l'issue de la compétition de tennis, le club de pétanque a récupéré l'appareil pour l'organisation de sa manifestation. En septembre, la mairie organisera une réunion d'information auprès de tous les responsables des associations pour l'utilisation du défibrillateur. Les administrés mézossais intéressés recevront également cette information.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Sport

Soixante-dix-sept joueurs au tournoi de tennis de table

MÉZOS

À Mézos, le vingtième Tournoi estival de tennis de table s'est déroulé au foyer pour tous le 9 août. Pas moins de 77 participants ont répondu présent, dont 31 Landais originaires de divers départements. La Suisse, la Suède et l'Angleterre étaient également représentées. Cette journée très réussie a permis de récompenser les 8 premiers de chaque tableau : jeunes de moins de quinze ans, ouvert à tous, féminines et licenciés. Le président M. Jean-Marie Dubroca, également adjoint au maire, a remercié les 24 partenaires qui ont permis de récompenser généreusement les 8 meilleurs dans chaque tableau. Il a adressé ses félicitations aux clubs landais, sachant qu'un cinquième des clubs landais ont participé à ce tournoi. Les féminines du Ping-Pong Mézossais ont particulièrement brillé avec Isabelle Luro, vainqueure du tournoi dans la catégorie féminine, et Caroline Royer qui termine troisième. Grand bravo à elles ! Le président a également remercié les trois adjoints au maire de Mézos, présents pour la circonstance, la Communauté de Communes et le Conseil Départemental qui ont apporté leur soutien à cette manifestation sportive très appréciée de tous. Lors de son discours, il a pris soin de citer tous les partenaires. Pour clôturer la journée, invitation a été donnée à chacun de partager le verre de l'amitié tout en continuant à échanger sur la journée. Le prochain rendez-vous est donné pour 2027.



Le Tournoi Estival de Tennis de Table représenté également la Suisse, la Suède et l'Angleterre. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

À l'église

De la musique classique aux concerts d'Uza



Lors du concert de Lit et Mixe *Jean-Claude Lacharpagne (clp)*

UZA

Trois concerts de musique de chambre se sont tenus dans les églises de Saint-Julien-en-Born, Lit-et-Mixe et Mézos les mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 août. Ces concerts, gratuits, étaient organisés par l'association Uza culture et traditions du Born et du Marensin.

Pour ce festival de musique de chambre, Camille Manaud Pallas (violon) a accueilli ses amis musiciens, Hervé Blandinières (alto de l'orchestre de Paris et du Sirba Octet) et Julien Decoin (violoncelle, Quatuor Voce, quatuor Léonis). Ils sont venus se joindre aux piliers des Concerts d'Uza : Laurent Manaud Pallas (violon), Adeline Fabre (contrebasse) et, pour le concert de Saint-Julien-en-Born, Noé Manaud Pallas (percussions) qui a présenté une création (« Le Silence des flocons »).

À Saint-Julien-en-Born, le 12 août, les artistes ont proposé des pièces d'Erik Satie, Claude Debussy, Maurice Ravel et Noé Manaud Pallas. Pour le concert de Lit-et-Mixe, le 13 août, en première partie, le public a pu écouter le « Quatuor à cordes opus 76 n° 1 » de Joseph Haydn et en deuxième partie la « Sérénade pour cordes en mi majeur » d'Anton Dvorák. Enfin, le concert de Mézos, le 14 août, a été consacré à Felix Mendelssohn (« Quatuor à cordes opus 13 n° 2 ») et Piotr Ilitch Tchaïkovski (« Sérénade pour cordes en ut majeur »).

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Agenda

Messes du vendredi 21 au dimanche 23 août

MIMIZAN

• **Vendredi 21 août :** 10 h 30-11 h 30 : confession ou rencontre avec un prêtre à l'église de Mimizan Bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• **Samedi 22 août :** 10 h 30 : sacrement de baptême de Luca Llano à Bias. 19 h : messe à Contis : Christian Lafitte.

• **Dimanche 23 août :** 09 h : messe à Sainte-Eulalie-en-Born : Gérard dit Gégé Beghin et Suzanne dite Suzon Recalt. 11 h : messe à Mimizan Bourg : Muriel et Jean-François Guézennec, José Moniz, Cathy Roumégous, Jacky Caule. Ont rejoint la maison du père : Simon Lassalle à Bias et Frédéric Berry à Mimizan. Paroisse Saint-Joseph du Born, 1, rue de Galand, 40200 Mimizan. Tél. : 05.58.09.00.31. Mail : psjb@free.fr

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Tradition Les organisateurs des fêtes du 15 août ont su adapter le programme du 14 au 17 août pour offrir animations et convivialité malgré les orages annoncés.

Les fêtes du 15 août ont une nouvelle fois rassemblé les Sérignacais



42 exposants au vide-greniers du dimanche. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



29 participants au concours de pêche. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Les fêtes du 15 août se sont clôturées dimanche soir 17 août avec le traditionnel tourin et le tirage de la tombola. Elles avaient débuté vendredi 14 août par le concours de manille organisé au restaurant L'Escale.

Cette nouvelle édition a, une fois encore, mobilisé de nombreux visiteurs, venus participer aux différentes manifestations. Malgré les orages annoncés, les organisateurs n'ont pas renoncé aux festivités et ont su s'adapter en les déplaçant sous le hall associatif. Une initiative qui a permis de servir le traditionnel poulet grillé en toute sérénité à de très nombreux convives. Le public a apprécié la banda Les Zicosapiens, avec son ambiance festive et ses morceaux entraînants, et le concert de Guillaume Parma et les Gavroches emmenant les spectateurs dans un univers musical varié autour des années 80. La journée s'est achevée en beauté avec les fontaines lumineuses et musicales offertes par la municipalité. Les jets d'eau, montant et descendant aux couleurs variées au rythme des chansons, ont offert un magnifique spectacle aux 150 personnes présentes. Une petite pluie s'est malheureusement invitée en fin de soirée, venant quelque peu perturber les dernières minutes de la fête. Dimanche matin, la messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption a réuni de nombreux paroissiens. À cette occasion, cinq jubilaires ont été mis à l'honneur pour leurs années de mariage : deux pour 10 ans, un pour 20 ans, un pour 30 ans et un dernier pour 45 années de vie commune.

29 participants au concours de pêche

Parallèlement, le concours de pêche se déroulait sur le canal de la Garonne. Organisé par la société de chasse et l'Aappma des pêcheurs portais, il a rassemblé 29 participants dès 9 h du matin. Neuf enfants, deux dames et 18 hommes se sont partagé les nombreux lots mis en jeu. Chez les dames, Mme Vaquier s'est classée première. Chez les enfants, Nathan Ordas a remporté le concours, devant Clément Ordas, 2e, et Gabriel Ramadour, 3e. Chez les hommes, M. Clavet s'est adjugé la première place, suivi de M. Chaufleur, 2e, et de M. Lapeyre, 3e.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Animations

Loisirs Amitié programme ses randonnées d'automne



Visite des fleurs de lotus à Barbotan. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

L'association Loisirs Amitié propose pour la rentrée de septembre, à Laplume, son programme varié placé sous le signe de la randonnée, du vélo, de la convivialité et des activités créatives. Les randonnées reviennent les après-midi dès 14h, tandis que les sorties à la journée partent à 9h avec pique-nique. En septembre, les parcours conduiront les participants vers Layrac (8,1 km) le 3, Lannes (9,6 km) le 10, Francescas (15,5 km) le 17, Saint-Amans (11,2 km) le 24. En octobre : Laplume le 1er, Le Fréchou (8,3 km) le 8, Condom (12 km) le 15, Cuq-sur-Fals (12,7 km) le 22, Castéra-Lectourois (9,6 km) le 29. Pour toutes les sorties, se munir de son gilet jaune. Renseignements : Josiane Dubéros (06.63.64.33.31), Jean-Yves Carrère (06.88.00.63.41), Em'line Lehmann (06.19.33.67.96), Maurice Figon (06.51.40.70.89) et Violaine Mombertrand (06.72.41.93.60).

Activités régulières : le Scrabble tous les mardis, de 14h à 17h, dans la salle des Aînés Ruraux ; le vélo, départ à 14h. Contact : Pierre Grange (06.10.30.28.29). L'atelier créatif se déroulera les lundis 7 et 21 septembre, puis les 5 et 19 octobre à 14h, dans la salle des Aînés Ruraux. Contact : Josiane Dubéros. Plusieurs rendez-vous sont également inscrits à l'agenda. Le 5 septembre, la mairie organisera le Défi Sport, avec notamment une randonnée autour de Laplume. Le 11 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose, l'association organisera pour la première fois une randonnée autour de Laplume. Le 21 octobre à 14h, une conférence Asept sera proposée, avec les modalités d'inscription communiquées prochainement. Enfin, le dimanche 25 octobre à midi, rendez-vous à la Halle Pennavienne pour un repas basque. Les amateurs de séjours ne seront pas oubliés : les cyclistes termineront le circuit du Canal du Midi du 27 au 29 août. Du 30 septembre au 2 octobre, un séjour marche est programmé à l'île d'Oléron, un deuxième à Cadéac, dont les informations seront communiquées prochainement.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Amis du patrimoine

La fête des lavandières reportée pour la seconde fois



Le site d'Au Rou est très ensoleillé. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Pour la deuxième fois cette année, la Fête des lavandières, organisée par les Amis du patrimoine, est reportée en raison des multiples épisodes de canicule. Initialement programmée le vendredi 10 juillet, puis reportée au vendredi 14 août, elle devrait finalement se tenir le samedi 12 septembre 2026, une nouvelle journée de forte chaleur étant annoncée. « *Nous ne pouvons pas prendre de risques, explique la présidente Denise Maraval, autant pour les spectateurs, qui restent statiques durant 1 h 30 au soleil sur le site d'Au Rou, que pour les bénévoles qui évoluent autour des trois bassins.* » Cette fête conservera le même programme avec un rendez-vous à 18 h 30, l'intervention de Janouille et la participation des bénévoles en tenue de lavandières. Seul le marché gourmand municipal, prévu en juillet et août, n'aura pas lieu.

Les visites du village, les Journées du patrimoine se poursuivent, sans oublier la marche commentée sur le circuit des Lacs le 11 octobre dans le cadre d'Octobre Rose. Denise Maraval au 06.71.28.00.57.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Seniors Ni maison de retraite ni domicile isolé, « La Maysounete » à Coulx, accueille depuis juillet ses premiers résidents dans un habitat partagé où chacun dispose de son appartement tout en profitant d'une vie collective. Trois logements restent à pourvoir.

L'habitat partagé a ouvert ses portes

COULX

Après la maison d'accueil temporaire La Passarelà et toujours porté par le maire Daniel Furlan et le conseil municipal en partenariat avec l'ADMR Verteuil/Coulx, le projet d'habitat partagé est né de la volonté de proposer une nouvelle solution d'habitat à taille humaine. Il se compose de huit appartements individuels à loyer modéré. Il est une vitrine pour les seniors et représente le bien vieillir en milieu rural. Sa conception offre un univers apaisant et sécurisant, dans une architecture contemporaine intégralement pensée pour optimiser la qualité de vie et le bien-être des occupants. Chaque habitant dispose de son propre logement de 31 m² et conserve ainsi son intimité et son autonomie tout en ayant accès à un espace commun de convivialité permettant de partager des repas, des activités, des échanges et des moments de la vie quotidienne. Depuis le 1er juillet, les quatre premiers habitants, deux femmes et deux hommes, ont pris possession des lieux ; un autre est arrivé le 17 août. Ils aménagent leur appartement avec leurs meubles et tout ce qui leur est cher, peu à peu les espaces se remplissent, les rencontres se créent et la vie collective commence à s'organiser. Il reste donc trois appartements sur les huit.(1) Pour accompagner cette dynamique, Christophe Hausseguy, coordinateur de vie sociale et partagée, est financé par le Département ; il intervient auprès des habitants avec notamment la mission de favoriser les échanges, d'accompagner les initiatives collectives et de faire vivre le projet social de la maison dans le respect des choix et de l'autonomie de chacun. Cet habitat partagé a été soutenu pour la partie immobilière par la Carsat, la MSA, Agir-Arrco, l'État, la région et le Conseil départemental, pour le mobilier et l'aménagement par la Carsat, Agir-Arrco, la MSA et le Conseil départemental. La première condition est l'autonomie de la personne, les couples sont acceptés et, contrairement à un Ehpad, les animaux domestiques sont les bienvenus. « La Maysounete, c'est une autre façon d'habiter, chacun chez soi mais personne seul ! »

Françoise YRIEIX (clp)

1 Renseignement auprès de la présidente de l'ADMR : Marie-Jo Guipouy au 06.81.09.41.38.



Christophe avec les deux premières habitantes et les responsables de l'ADMR (à droite). *Françoise YRIEIX (clp)*



Monique est heureuse d'avoir pu garder son fidèle compagnon avec elle. *Françoise YRIEIX (clp)*



M.JO Guipouy présidente de l'ADMR avec Colette une habitante. *Françoise YRIEIX (clp)*



Des arbres et arbustes seront plantés à l'automne. *Françoise YRIEIX (clp)*

Accueil de loisirs

Cinq jours d'aventures pyrénéennes

DAMAZAN

Depuis trois ans, Cauterets figure aussi comme destination pour les sorties d'été de l'Accueil de Loisirs. Mais pour la première fois, l'aventure a été programmée sur cinq jours, grâce au concours de la MSA, de la CAF, du Département et de la Préfecture de Lot-et-Garonne, et plus particulièrement du Lions Club. Le lundi matin à 8 h, les 32 enfants et les 4 animateurs sont prêts pour le grand départ et attendent le bus sur le parking du groupe scolaire Louis Bacqué. Encadrés par Chloé, Louis, Antonin et Guillaume, 12 filles et 20 garçons âgés de 8 à 14 ans sont du voyage, direction le Relais du Lys à Cauterets. Cette sortie, intitulée « Aventures en altitude », prévoyait la découverte du milieu montagnard, des activités à sensations, des dégustations culinaires pyrénéennes : un programme intense. Dès l'après-midi, après avoir pique-niqué au Chlorofil' Parc à Argelès-Gazost, les jeunes se sont défoulés sur le parcours acrobatique en forêt et ont pratiqué du rafting sur le Gave de Pau. Lors de la veillée, une fois installés au Relais du Lys de Cauterets, le « Conseil des Sages » a réparti les enfants en 4 équipes, les Montagnards, les Randonneurs, les Alpinistes et les Juls, qui devront s'affronter quotidiennement pour le fil rouge durant le séjour. Le mardi : journée « explorations et sensations ». Une grande balade autour de Cauterets pour faire le tour des cascades, explorer les sources, découvrir la faune et la flore en altitude, balade suivie de la visite de la pisciculture, site de reproduction de la Fédération de Pêche, où sont élevées 5 espèces de salmonidés. La journée s'est clôturée par un bond dans l'histoire aux thermes de Cauterets, dont l'exploitation des sources chaudes sulfurées remonte à l'Antiquité romaine. La veillée a également été dédiée à l'histoire, avec un jeu d'énigmes sur les Pyrénées. Le mercredi s'est passé sur les hauteurs, avec une randonnée pédestre dans le Parc national des Pyrénées, direction le lac de Gaube à 1 725 m avec vue sur le Vignemale, le plus haut sommet des Pyrénées françaises. Puis, pique-nique au bord du Gave avant de rejoindre le Pont d'Espagne. Après quelques escalades en rappel, le bivouac est installé sur le plateau du Clot, pour une nuit sous la tente. Une expérience en pleine nature, sous le ciel étoilé, hors du confortable cocon familial. Le jeudi, retour à la civilisation ! Un tournoi de foot le matin et, l'après-midi, direction le village, à la recherche de petits souvenirs – berlingots, saucissons, fromages des Pyrénées, gâteaux à la broche – pour rapporter à la famille. Puis, pour la dernière veillée, soirée « plouf-party » arrosée de pistolets à eau. Le vendredi, c'est la fin de cette semaine de pures vacances, loin des parents ! Une matinée de détente et d'amusement rafraîchissante au Parc Aquatique Lau Folies à Lau-Balagnas, avec de belles descentes sur ses toboggans géants, et le moment du retour était déjà là. Les jeunes sont rentrés au bercail avec plein d'anecdotes croustillantes à raconter, les balades dans la montagne, les magnifiques paysages découverts, les jeux, les veillées à thème partagées avec les copains... des souvenirs inoubliables !

Martine MICHELOT (clp)



Prêts pour le départ en randonnée, devant le relais du Lys. *Martine MICHELOT (clp)*

Vie associative

Vide-greniers au Château de Bouet



Le site ombragé propose des emplacements agréables pour les exposants. *Martine MICHELOT (clp)*

SAINT-LÉON

Le dimanche 13 septembre 2026, l'Amat (Association mutuelle d'aide par le travail) organise son vide-greniers au château de Bouët, 10, impasse de Raguet à Saint-Léon. Vous avez fait du tri dans vos placards ? C'est le moment de transformer vos « ça peut toujours servir » en bonnes affaires ! Réservez votre emplacement pour seulement 1 € le mètre linéaire, venez vendre ce qui dort chez vous et pourra faire le bonheur de quelqu'un !

Martine MICHELOT (clp)

Réservations au 05.53.79.38.93.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Événement Du 21 au 23 août, le foyer rural de Laparade, mené par Pascal Etchecopar, propose trois jours de festivités au cœur du village : loto animé par Mamounette, concerts pop-rock et variété, assiette Laparadaise et vide-greniers, avec en point d'orgue un défilé costumé sur le thème Le royaume des enfants.

Trois jours de fête à Laparade



Noval Music animera le bal. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les chars feront la joie des petits et des grands. *Françoise YRIEIX (clp)*

LAPARADE

La fête de « la Bastide de Laparade », orchestrée par Pascal Etchecopar, président du foyer rural, et son équipe de bénévoles aura lieu les 21, 22 et 23 août prochains au centre du village. Le programme est chargé et festif avec, vendredi 21, un super loto à 21 heures à la salle des fêtes, animé par Mamounette qui sait déplacer les foules et rendre la soirée amusante et ludique.

Samedi 22 août dès 19 h 30 sous la halle, deux groupes se produiront : les Moondogs proposeront un concert de pop-rock ; il sera suivi par le duo Noval Music variété française et internationale. Ils ne sont que deux, mais promettent de mettre l'ambiance comme s'ils étaient vingt.

NoVal Music, un duo guitare voix, proposera une soirée musicale sous forme de concert pour tous les âges. Au chant, vous retrouverez Véronique et Serge, le second étant accompagné de sa guitare. Les gourmets pourront profiter de la traditionnelle assiette laparadaise concoctée par Bernard et Martine sans oublier les frites et les chipolatas ou merguez de Bernard, Céline et leur équipe.

Dimanche 23 août, vide-greniers sous la halle, chapiteaux et autour de l'église de 7 h à 17 h, 2 € le mètre linéaire et café offert aux exposants. Réservation au 06.73.77.74.02.

À 10 h, visite guidée de la bastide par Françoise Modéran, raconteur de pays.

À 16 heures, défilé costumé sur le thème « le Royaume des enfants » organisé par Francette, alias Mamounette, avec chars qui traverseront tout le village accompagnés par la banda Batupagaï.

À 18 h, verre de l'amitié offert par le foyer rural.

Buvette et restauration tout le week-end.

Françoise YRIEIX (clp)

Pour de plus amples renseignements : 06.80.24.62.82 (sauf pour le vide-greniers : 06.73.77.74.02).



Francette animera le loto du vendredi 21 août. *Françoise YRIEIX (clp)*

Vernissage À Vignes, l'exposition Poîpoî Folyo réunit artistes et chercheurs autour des rivières jusqu'au 6 septembre, avec une approche mêlant art, écologie et récits.

Poîpoî Folyo : quand l'art rencontre les rivières

PUCH-D'AGENAIS

Vendredi 14 août au soir, une quarantaine de personnes assistait au vernissage de l'exposition Poîpoî Folyo. Cultiver l'amitié avec les rivières, dans la galerie d'art de l'église de Vignes. Ce projet est porté par l'association Belvédère de Montflanquin, dirigée par Céline Domengie, en partenariat avec Puch d'Agenais Village d'Artistes et avec le soutien de la municipalité puchoise. Poîpoî Folyo réunit des artistes, des chercheurs et des habitants au sein d'un projet qui croise l'art, l'écologie et la recherche académique. Poîpoî Folyo. Cultiver l'amitié avec les rivières est une coopération artistique et académique franco-hongroise sur le thème du lien d'amitié qui unit les habitants aux rivières : la vallée du Danube, avec les rivières Tisza et Maros en Hongrie, et la vallée du Lot, avec les cours d'eau Lède et Sône, en France. Cette exposition est un peu particulière, alimentée par les expériences et les rencontres vécues par les quatre exposants, Véronique Lamare, Anna Consonni, Kristof Guez et Christophe Clottes. Chacun des artistes a présenté et expliqué ses créations. Au-delà de l'exposition, les artistes et les chercheurs sont allés à la rencontre des habitants, invitant chacun à partager son histoire, ses souvenirs et sa relation à l'eau, aux paysages et au territoire. Car si l'eau est au cœur du projet, elle ne se vit pas partout de la même manière. C'est cette diversité de regards qui nourrit la rencontre. Le bateau-radio Potamoi, installé à proximité sur le canal de Garonne, a recueilli ces paroles. Le titre de l'exposition rappelle combien l'eau est essentielle à la vie des hommes et de la nature. Les rivières traversent les frontières sans les connaître ; elles relient les paysages, les cultures et les peuples. Mais les rivières ne sont pas que de simples réservoirs d'eau destinés à satisfaire les besoins des hommes. Elles sont aussi des sources d'inspiration, des lieux où la nature révèle sa poésie et sa force silencieuse. Depuis toujours, elles accompagnent les poètes, les peintres, les photographes, les musiciens et les rêveurs qui y puisent des images, des récits et des émotions. En cette année du bicentenaire de la photographie, cette exposition, labellisée par le ministère de la Culture, trouve une résonance particulière. Depuis deux siècles, la photographie nous apprend à regarder le monde avec davantage d'attention. Aux côtés de la photographie, la vidéo, le dessin, la création sonore et la performance prolongent cette même invitation : observer, écouter et comprendre les territoires. Sans imposer un regard unique, cette exposition propose à chacun de porter une attention nouvelle à son environnement. Le regard du photographe, du chercheur, de l'artiste et des habitants se croisent pour composer une lecture sensible du paysage. C'est peut-être là le véritable fil conducteur de ce projet : apprendre à regarder autrement notre territoire afin de mieux le connaître, le partager et le transmettre. L'exposition est ouverte les vendredis, samedis et dimanches, de 14 h à 19 h, jusqu'au 6 septembre ; son entrée est gratuite.



Les 4 artistes, Véronique Lamare, Anna Consonni, Christophe Clotte et Kristof Guez, aux côtés de Céline Domengie, directrice de l'association Belvédère. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Pour toute information, contacter le 06.21.10.57.76.

Environnement Le préfet de Tarn-et-Garonne a réuni la cellule départementale sécheresse le 13 août pour coordonner les aides aux agriculteurs touchés par la canicule.

Sécheresse : l'agriculture tarn-et-garonnaise en difficulté

Face à l'épisode exceptionnel de sécheresse et de canicule qui touche le pays et fragilise fortement le secteur agricole, le préfet de Tarn-et-Garonne a instauré la cellule départementale sécheresse. Celle-ci est chargée d'assurer un suivi régulier de la situation agricole avec la profession, d'identifier les difficultés rencontrées par les exploitants et de coordonner les dispositifs d'accompagnement. Elle vise également à formuler des propositions en vue d'élaborer le plan national d'accompagnement. Composée de la chambre d'agriculture, des organisations professionnelles agricoles, de la mutualité sociale agricole, de la banque de France, des deux associations des maires et des services de l'État, cette instance s'est réunie le 13 août 2026 sous la présidence d'Edwige Darracq, secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Plusieurs productions touchées

Les premiers constats partagés font apparaître des conséquences significatives sur plusieurs filières agricoles de Tarn-et-Garonne. Les cultures de printemps conduites en sec, notamment le maïs, le sorgho et le tournesol, enregistrent de fortes pertes. Pour ce dernier, les estimations font état, dans certaines situations, de rendements atteignant 50 % d'une année normale. Les productions de semences, en particulier le maïs semences, sont également fortement touchées, les températures caniculaires ayant notamment perturbé les conditions de pollinisation.
Des dégâts sont également observés sur plusieurs productions fruitières, notamment les prunes d'Ente et les noisettes.
Les élevages sont eux aussi confrontés à une situation difficile, avec de faibles disponibilités fourragères, des ensilages anticipés, des besoins supplémentaires pour l'alimentation du bétail et des effets directs des fortes températures sur les animaux.

Mobilisation de l'ensemble des dispositifs de soutien

La première réunion de la cellule départementale a permis d'examiner les différents leviers susceptibles d'être mobilisés pour accompagner les exploitants agricoles. Les modalités de mobilisation de l'indemnité de solidarité nationale (ISN), des dispositifs de soutien de la MSA, de l'accompagnement bancaire et de la médiation du crédit ont été présentées. Les mesures conjoncturelles telles que l'aide à l'achat d'engrais et l'aide au GNR ont été rappelées.



Une cellule départementale sécheresse a été instaurée par le préfet. Elle se réunira de façon régulière. *Préfecture 82*

Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :
L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier Français
GASCOGNE-PÉRIGORD

Enfance Montauban inaugure le 26 août le Petit Ramiérou, structure inédite combinant crèche et centre de loisirs pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Le Petit Ramiérou ouvre mercredi 26 août



Le Petit Ramiérou ouvrira ses portes mercredi 26 août. *Mairie de Montauban*



Le Petit Ramiérou occupe un ancien bâtiment du centre de loisirs entièrement réhabilité et aménagé pour les besoins spécifiques des jeunes enfants. *Mairie de Montauban*



Le bâtiment accueillera les enfants à partir de 18 mois et fera également accueil de loisirs pour les enfants âgés de 2 à 4 ans. *Mairie de Montauban*

MONTAUBAN

La Ville de Montauban propose une structure innovante à destination des tout-petits et des plus jeunes : un bâtiment qui accueille à la fois une crèche et un centre de loisirs. Bienvenue au Petit Ramiérou.
Le projet était assez innovant pour être lauréat du Fonds national d'innovation pour la Petite enfance en 2023 à la suite de l'appel à projet de la Caisse d'allocations familiales. Depuis, il est sorti de terre. Le centre du Petit Ramiérou accueille dès le mercredi 26 août des tout-petits et de jeunes enfants. Le bâtiment propose à la fois une crèche de 24 places pour les enfants à partir de 18 mois et un accueil de loisirs pour les enfants scolarisés, âgés de deux à quatre ans.
Les objectifs de la Ville sont clairs : accroître le nombre de places d'accueil des jeunes enfants pour les familles du Grand Montauban, et permettre aux très jeunes enfants scolarisés de retrouver un accueil de loisirs adapté le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

Expérience et savoir-faire pour un accueil de qualité

Les animatrices et animateurs ainsi que les professionnel(le)s de la petite enfance peuvent partager leur expérience et leur savoir-faire, dans des locaux parfaitement adaptés aux âges des enfants, au service d'un accueil de qualité. Le principe a également pour atout de favoriser la transition entre la crèche et l'école.
Ce fonctionnement vient répondre à plusieurs problématiques soulevées avant la mise en place du projet : la baisse des effectifs en crèche durant les vacances scolaires et, parallèlement, un besoin de compétences spécifiques à la petite enfance en centres de loisirs.
Coût global de l'opération (travaux et équipement), portée par le Grand Montauban : 949.211 € TTC.
Des cofinancements ont été sollicités : Fonds d'innovation Petite enfance (97.711 € de l'État et 97.711 € de la Caf) ; Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (Piaje) de la Caf (381.830 €) ; Région Occitanie (40.000 €) ; et Département de Tarn-et-Garonne (15.552 €).

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Inscriptions pour la crèche : 05.63.22.28.80 – petiteenfance@ville-montauban.fr / Inscriptions pour l'accueil de loisirs 2-4 ans : 05.63.91.61.00.

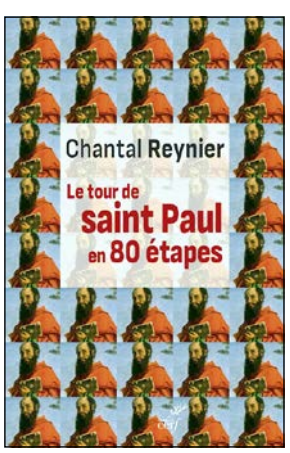
Recension Comment comprendre les écrits de saint Paul sans les déformer par des idées reçues ? Chantal Reynier propose une plongée simple et éclairante dans la vie et la prédication de l'apôtre des nations.

Le tour de saint Paul en 80 étapes

Saint Paul ! Tout le monde connaît cet homme juif, pharisien, qui était présent quand le diacre Étienne a été condamné à mort...
Sa rencontre avec le Christ sur le chemin de Damas sera un retournement complet de sa foi : ce n'est pas l'observance de la Loi à la lettre qui sauve, mais c'est cet homme, Jésus crucifié qui a aimé jusqu'à donner sa vie.
Paul est alors appelé à annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à toutes les nations... Il va faire sauter cette muraille qui avait été élevée entre le Peuple élu — Israël — et les nations. Même si la plupart du temps, il va d'abord à la synagogue rencontrer les Juifs, il s'ouvra rapidement aux païens : Jésus est mort sur la croix pour toute l'humanité.

Un élan missionnaire

Les *Actes des Apôtres* et ses *lettres* racontent cet élan missionnaire qui l'habite. Il parcourt les pays à pied, par bateaux... Il suit toutes les voies commerciales de l'empire romain avec toujours le même but : faire connaître le nom de Jésus. Mais comment entrer dans tous ses écrits ? Le livre de Chantal Reynier nous guide pour découvrir de manière très simple tout ce qu'a vécu Paul et ses prédications. Parfois nous avons de Paul des images qui nous été transmises et qui nous font lire ce qu'écrit Paul d'une manière qui ne respecte pas sa pensée.
Pour lire ce livre, il faut avoir près de soi le Nouveau Testament, car chaque page écrite nous renvoie à des passages des Actes des Apôtres et à ses lettres.
En peu de lignes, Chantal Reynier répond à des questions qui sont les nôtres aujourd'hui en s'appuyant sur la prédication de Paul. *Pourquoi louer Dieu ? ; Doit-on obéir à l'État ? ; Quel sens a le célibat ? ; Le fils de Dieu manifesté dans la chair ! ...*
Ces pages nous aident aussi à approfondir des affirmations de notre foi : *Être plongé dans les eaux du baptême ; Le Christ Sauveur et Rédempteur ; L'Église, Corps du Christ.*
Cette plongée dans les écrits de Paul *« révèle la pertinence toujours actuelle de sa pensée...Un texte rare pour rendre Paul accessible à tous. »*



Alphonse LIMOUSIN

Le tour de saint Paul en 80 étapes, Chantal Reynier - Éditions Le Cerf, 216 pages, 19,90 €

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta, BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret
Rédactrices départementales : Audrey Massias et Patricia Carrizay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 11127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2622**454**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : P2M EXPERTISES
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 5 000 euros.
Siège social : 62 rue de Chantegrel - Lieudit Chantegrel, 24120 PAZAYAC.
Objet : L'exercice de la profession d'expert d'assurés, consistant à évaluer, chiffrer et négocier, pour le compte exclusif des assurés, particuliers, professionnels ou entreprises, les dommages et préjudices consécutifs à un sinistre relevant d'un contrat d'assurance ; L'assistance, le conseil et la représentation des assurés lors des opérations d'expertise contradictoire face à l'expert mandaté par la compagnie d'assurance ; La négociation et la défense des intérêts de l'assuré en vue d'obtenir une juste indemnisation ; La réalisation de contre-expertises amiables ou judiciaires ; Toutes activités et opérations d'expertises de quelque nature qu'elles soient et notamment mobilière et immobilière, conseils et évaluations s'y rapportant ; L'estimation préalable et après sinistre de biens et valeurs en matière de risques industriels commerciaux, collectif ou privé ; Toutes prestations de conseil et d'accompagnement en matière de gestion de sinistres et de risques.
Durée : 99 années.
Président : M. Mickael PENEDO demeurant à PAZAYAC (24120) - 62 rue de Chantegrel - Lieudit Chantegrel. Directeur Général : M. Mathias PENEDO demeurant à SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (19600) - 118 rue Vezera.
Transmission d'actions : Toute transmission sous quelque forme que ce soit, à quelque personne que ce soit, autre que les associés, est soumise à agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX.
POUR AVIS

FONDS DE COMMERCE

A2622**939**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bruno STURAM, Notaire à CASTILLONNES (47330), 3, rue du Marché, le 12 août 2026, il a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Monique Danielle PAUBERT, épouse de Monsieur Jean Pierre FLEURAT, demeurant à VERGT DE BIRON (24540) 130 rue Ernest Abouly,
A la Société dénommée **Auto-école des Bastides**, dont le siège est à MONPAZIER (24540) 87 rue Saint-Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 106 412 836 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.
D'un fonds de commerce d'auto-école constitué de ses deux établissements, savoir l'établissement principal sis à MONPAZIER (Dordogne) et l'établissement secondaire à VILLEREAL (Lot et Garonne), ayant pour enseigne **ECOLE DE CONDUITE PAUBERT**, et identifié sous le numéro SIREN 391374113.
Prix principal : 50 000 €
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Bruno STURAM, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**941**

M. **ROGOZINSKI** Jean-François et Mme **DAUVERGNE** Christine, 113 route de Chante Alouette, Laveyssière, 24130 EYRAUD-CREMPSE-MAURENS, mariés à SAINT-AGNE (24520) le 18 décembre 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts, ont par acte reçu par Me Nicolas GUILLAUME le 31/07/2026 adopté le régime de la communauté universelle. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Me Nicolas GUILLAUME, notaire à TRELISSAC (24750) 174 avenue Michel Grandou.

TESTAMENT

A2622**786**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 mai 2026,
Monsieur Pascal **LEYMARIE**, en son vivant retraité, demeurant à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750)28 rue Fernand Léger BOULAZAC.
Né à PERIGUEUX (24000), le 4 novembre 1957.
Divorcé de Madame Sylvie Marie Françoise **GOURMELON**, suivant jugement rendu par le de PERIGUEUX (24000) le 22 mars 1988, et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 15 juin 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nelly BORIE, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle «Nelly BORIE et Claudia MEDEIROS, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX, 19 rue Louis Mie, le 12 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nelly BORIE, Notaire à PERIGUEUX (24000) 19 rue Louis Mie, référence CRPCEN : 24104, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2622**974**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 juillet 2019,
Madame Claudine Bernadette **MAURY**, en son vivant retraitée, demeurant à AGONAC (24460) 48 chemin de puy de gand «Lyonnet».
Née à PERIGUEUX (24000), le 24 octobre 1936.
Veuve de Monsieur Bernard Marcel **LORIOT** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à AGONAC (24460) (FRANCE), le 6 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent PISTRE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Laurent PISTRE et Céline DACOSTA, notaires associés, le 18 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me PISTRE, Notaire à PERIGUEUX 78 rue V Hugo, référence CRPCEN : 24004, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2622**770**

GROUPE E(E

LE DOMAINE DE MALEFON SAS AU CAPITAL DE 15000 € SIEGE SOCIAL : MALEFON, 24260 ST AVIT DE VIALARD 520 072 869 RCS BERGERAC
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 03 août 2026, il résulte que statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS

Landes

DISSOLUTIONS

A2621**609**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CMC
Société en nom collectif
au capital de 20 000 euros
Siège social : 200 Rue René Vielle 40320 EUGENIE-LES-BAINS
821 823 747 RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe LAFOURCADE demeurant route de Pau Talabot 40500 SAINT-SEVER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 200 Rue René Vielle 40320 EUGENIE LES BAINS . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONT DE MARSAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

A2622**896**

DARRACQ

Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social : LABENNE (40530)
24 avenue de l'Océan Clos de l'Estournicq Villa 18
881 573 968 R.C.S. DAX

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2026, les associés ont prononcé la dissolution anticipée de la société et décidé sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Alain GOYHENECHE, demeurant à LABENNE (40530) 24 avenue de l'Océan Clos de l'Estournicq Villa 18, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, payer le passif, conformément aux dispositions statutaires, ce qui a mis fin à ses fonctions de gérant.
La correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au Registre du Commerce au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour avis,



Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2622**778**

GROUPE E(E

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 06/08/2026, il a été constitué une SARL unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
LALANE Plomberie
Siège social : 1037 chemin de Camus 47600 NERAC
Objet social : Tous travaux de plomberie, chauffage, climatisation, installation d'équipements sanitaires, installation de pompes à chaleur, installation d'équipements thermiques, vente de matériel et équipement de chauffage, sanitaire et ventilation,
Réalisation de petits travaux ne nécessitant pas d'autorisation particulière, homme toute main,
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1000euros
Gérance : M. LALANE Marc, demeurant 1037 chemin du Camus 47600 NÉRAC, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de AGEN.

Pour avis

TESTAMENT

A2622**866**

MAITRE Nathalie PELVEN-ROQUEBERT - NOTAIRE - ETUDE Selarl Christine FRAGNIER-PARES, Notaire

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 1er février 2024 Madame Gilberte DUCASSE, née à BUZET SUR BAISE, le 04 mars 1937, demeurant à BUZET SUR BAISE (47160), 6 avenue du 22 Juin 1944, veuve de Monsieur Cyprien Gaston TRUBERT, décédée à MARMANDE, le 05 mai 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Nathalie PELVEN-ROQUEBERT, suivant procès-verbal en date du 11 juin 2026, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN le 6 aout 2026. Les oppositions sont à former en l'étude de Me FRAGNIER PARES, notaire à AIGUILLON où exerce Me PELVEN ROQUEBERT, notaire chargé du règlement de la succession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**335**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AC JEAN-PHILIPPE GOULINAT
Société par actions simplifiée en liquidation unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8, rue des Catalpas, 47230 LAVARDAC
799 321 435 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 27/07/2026 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Philippe GOULINAT, demeurant 8, rue des Catalpas, 47230 LAVARDAC de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

A2622**514**

GROUPE E(E

M.CIL'SUNSARL

EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 5000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : ZAC DE TRENQUE, LOT 20 47550BOE
SIÈGE DE LIQUIDATION : LOT 20 ZAC DE TRENQUE 47550 BOE
522 590 876 RCS AGEN

L'AGO du 05/08/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Pauline SABLÉ, demeurant Derrière la Ville 47130 PORT STE MARIE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de AGEN, en annexe au RCS sera radiée dudit registre.

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2621**288**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EURL VERONIQUE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 12 Rue Pons de Castillon
47130 BRUCH
790960934 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 24 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Véronique GARCIA, demeurant Rue Pons de Castillon 47130 BRUCH, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue Pons de Castillon 47130 BRUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

A2618**364**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI MARCETOUSociété civile en liquidationAu capital de 152 000 eurosSiège de liquidation : 57 Boulevard Scaliger47000 AGEN920 044 039 RCS AGEN AVIS DE DISSOLUTION L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Monique MAGOULES demeurant 500 chemin de Bataille 47190 AIGUILLON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 57 Boulevard Scaliger 47000 AGEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

Tarn-et-Garonne

DISSOLUTIONS

A2622**059**

MCR PLUS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS
SIEGE SOCIAL :
7 IMPASSE DE LA COLOMBIERE
82710 BRESSOLS
RCS : MONTAUBAN 983 924 853

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/07/2026, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2026 et sa liquidation amiable.

Ils ont nommé Monsieur Laurent MICHEL, demeurant, 400 avenue de Beausoleil — 82000 MONTAUBAN, en qualité de liquidateur et lui ont conféré les pouvoirs le plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé, 7 impasse de la Colombière 82710 BRESSOLS.

Mention sera faite au RCS de MONTAUBAN.

Pour Avis

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

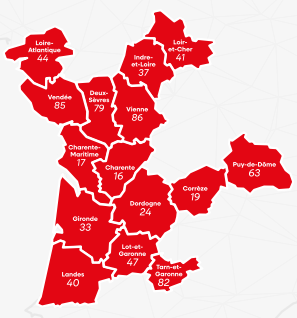
PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution
ICI + partout en France
Rédigez & facturez
EN UN CLIC
Payez
EN LIGNE
Attestations
INSTANTANÉES
Accès
SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions
membres du réseau

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO



annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Se baigner après un repas : faut-il vraiment attendre 3 heures ?

Le principal danger évoqué par ceux qui attendent au moins trois heures après un repas avant de se jeter à l'eau est celui de l'hydrocution, un choc thermique. On a en effet longtemps pensé que la digestion augmentait suffisamment la température corporelle pour aggraver ce risque. En réalité, même après un repas, la hausse de température du corps reste modérée et ne suffit pas à provoquer un véritable choc thermique. Autre idée reçue : pendant la digestion, le sang serait mobilisé vers l'abdomen, au détriment des muscles, ce qui pourrait entraîner des crampes et augmenter le risque de noyade. Là encore, cet effet existe, mais il est trop faible pour représenter un danger réel chez une personne en bonne santé.

Le vrai risque : la chaleur et le soleil

Le danger ne vient donc pas directement du fait de manger avant de se baigner. Il est surtout lié aux conditions dans lesquelles on se met à l'eau. Le moment le plus à risque correspond généralement au début d'après-midi, lorsque la chaleur est intense. Après une exposition prolongée au soleil, le corps est très chaud. Entrer brusquement dans une eau froide peut alors provoquer un malaise. Finalement, le conseil d'attendre avant de se baigner n'est pas totalement faux, mais pas pour les raisons que l'on croit. Prendre son temps après le repas permet surtout d'éviter les heures les plus chaudes de la journée. En fin d'après-midi, les conditions sont bien plus favorables : le soleil est moins agressif et la baignade plus agréable.

Les bons réflexes à adopter

Plutôt que de surveiller la montre, mieux vaut adopter des gestes simples pour limiter les risques :

• Entrez progressivement dans l'eau ;

• Mouillez-vous d'abord la nuque, le visage et le ventre avant de vous immerger ;

• Évitez de vous baigner en cas de forte chaleur après une longue exposition au soleil.

Comment aider votre enfant face à ses cauchemars ?

Entre 2 et 5 ans, les petits cauchemars sont fréquents. C'est normal et ils ne doivent pas inquiéter.

« Ils permettent aux enfants de se libérer des tensions et des conflits de leur journée », explique Laurence Pernoud dans *« J'élève mon enfant »*. Les mauvais rêves participent d'ailleurs à sa maturation émotionnelle.

Mais si les cauchemars se reproduisent trop souvent, vous devrez en déterminer les causes. Posez-vous les bonnes questions. *« N'a-t-il pas fait un dîner trop copieux ? »*, *« N'est-il pas trop couvert ? »*, *« N'a-t-il pas vu à la télévision des images qui lui auraient fait peur ? »*, *« L'histoire du soir n'était-elle pas trop effrayante ? »*. En effet, les peurs du jour résonneront la nuit. Une nouvelle situation ou une ambiance familiale tendue peuvent aggraver la situation. Mais les racines des cauchemars peuvent aussi être plus insidieuses. Par exemple une discipline que vous lui imposez, comme le fait d'être sage ou de ne pas mouiller son lit. Ces exigences peuvent lui apparaître comme une pression.

Comment réagir ?

Rassurez-le et s'il en est capable, faites-lui raconter son cauchemar. Rappelez-lui que vous êtes juste à côté. Si besoin, laissez sa porte ouverte. Vous pouvez l'impliquer en lui faisant invoquer les *« pouvoirs magiques »* de ses héros préférés. N'oubliez pas de laisser une place importante au rituel du coucher. Contes et câlins du soir participent à un sommeil de qualité.



Nick Fedirko - Phovoir

MASH : cette maladie du foie qui progresse souvent en silence

À l'occasion du lancement de l'Initiative Santé du Foie & MASH, plusieurs acteurs de santé alertent sur cette maladie chronique du foie encore méconnue. Étroitement liée à l'obésité et au diabète, la MASH évolue souvent sans symptôme pendant des années, alors qu'elle peut conduire à une cirrhose ou à un cancer du foie.

Près de 8 millions de Français présenteraient une stéatose hépatique liée à un dysfonctionnement métabolique. Chez certains, cette accumulation de graisse évolue vers une inflammation chronique du foie, la MASH (anciennement NASH), responsable d'une fibrose pouvant évoluer vers une cirrhose. Longtemps silencieuse, la maladie reste largement sous-diagnostiquée. Pourtant, les personnes souffrant d'obésité, de diabète de type 2 ou de dyslipidémie sont particulièrement exposées. La MASH augmente également le risque de maladies cardiovasculaires, première cause de décès chez ces patients.

Pour améliorer le dépistage et sensibiliser le grand public, l'association SOS Hépatites & Maladies du foie, Echosens et Madrigal Pharmaceuticals lancent l'Initiative Santé du Foie & MASH afin de faire de la santé du foie un véritable enjeu de santé publique.

L'art de la confiture

Confiture ou gelée ? Proches l'une de l'autre, ces deux préparations sont en quelque sorte des modes de conservation de fruits à l'aide de sucre. La confiture est réalisée à partir de la « chair » du fruit, cuite avec du sucre. Quant à la gelée, elle est élaborée à partir du jus des fruits, particulièrement de ceux qui tiennent peu la cuisson. A l'image du raisin.

Une confiture « à l'ancienne » se prépare dans une bassine en cuivre, à large ouverture pour faciliter l'évaporation de l'eau des fruits. Ce métal permet une diffusion très harmonieuse de la chaleur. La réalisation d'une confiture n'est pas si compliquée. L'enjeu étant de trouver le très subtil équilibre qui vous permettra de reproduire le « vrai » goût du fruit. Elle ne doit être ni trop fade, ni trop sucrée, le tout avec la bonne consistance… Si vous souhaitez vous lancer, procurez-vous des fruits bien mûrs. Ils seront naturellement riches en sucre, ce qui vous permettra de moins en ajouter lors de la cuisson. Ensuite, faites chauffer votre mélange fruits/sucre à feu doux puis… armez-vous de patience ! Tournez encore et toujours jusqu'à obtenir la consistance rêvée.

Une fois la cuisson aboutie, il vous reste à disposer votre confiture dans des pots. A noter qu'ils doivent être stérilisés. Pour cela, 10 à 15 minutes avant la fin de la cuisson, plongez-les intégralement dans une eau bouillante, ainsi que les couvercles. Sortez ensuite les pots (en évitant de vous brûler) dès que la confiture est prête. Disposez-les à l'envers sur un torchon propre. Une fois les gouttes d'eau évacuées, retournez les pots et remplissez-le avec – idéalement – un entonnoir à confiture. Refermez et laissez refroidir le pot de préférence à l'envers. A ce stade, armez-vous encore de patience avant de déguster.



Taras Grebinets - Phovoir

Agriculture La production française de maïs grain devrait chuter de 35 % en 2026, à 9 millions de tonnes. Le recul des surfaces cultivées et la baisse des rendements en raison des canicules et de la sécheresse expliquent cette récolte particulièrement mauvaise.

La culture du maïs a-t-elle encore un avenir en France ?



Un champ de maïs affecté par le manque d'eau dans la Manche fin juillet. *PH. MAXPPP*

Jamais la récolte de maïs n'aura été aussi mauvaise depuis les années 1980. Le ministère de l'Agriculture table désormais sur une production de 9 millions de tonnes en 2026, en baisse de 35 % sur un an. La situation est telle que la France, longtemps premier producteur indétrônable au sein de l'Union européenne, se retrouve désormais talonnée par la Pologne.

Une superficie cultivée en recul

La chute était partiellement prévisible, les agriculteurs ayant moins semé cette année : 1,21 million d'hectares de maïs grain, en recul de 21 % par rapport à 2025. La raison ? La hausse du prix des engrais sur fond de guerre au Moyen-Orient, tandis que celui du maïs est resté relativement bas du fait de la concurrence internationale avec les États-Unis et le Brésil. Certains exploitants ont donc privilégié la culture du tournesol.

Des rendements plombés par la sécheresse

À ce contexte géopolitique se sont ajoutées la sécheresse et les chaleurs extrêmes. Les rendements ont décroché de 19 %. Selon le ministère, il faut remonter à 2003 pour retrouver une telle diminution. Les épisodes de chaleur de juin et juillet sont intervenus à des moments sensibles du cycle du maïs, notamment sa floraison. Le manque de précipitations s'est ajouté aux températures élevées. Alors que la plante, déjà gourmande en eau, en avait davantage besoin pour affronter la chaleur, elle a peiné à en puiser dans des sols secs. L'eau absorbée a alors servi prioritairement à maintenir la plante en vie, au détriment de la formation du grain.

L'irrigation et la nature des sols, facteurs déterminants

La situation varie toutefois fortement selon les parcelles. Pour Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) et représentant de la FNSEA, les parcelles irriguées ont mieux résisté aux épisodes de chaleur. Il avance une perte de rendement de 10 à 20 % dans les parcelles équipées de systèmes d'irrigation, contre 40 à 50 % pour celles qui ne l'étaient pas. De quoi relancer les débats sur la gestion de l'eau. Franck Laborde juge la France *« sous-dotée »* en infrastructures d'irrigation et défend le développement du stockage de l'eau. Une position qui s'inscrit dans les revendications portées de longue date par la filière maïs, alors que la loi d'urgence agricole prévoit le doublement du stockage d'eau d'ici à 2035.

Mais l'irrigation n'explique pas tout. La nature des sols joue aussi. *« Les terres argileuses, qui retiennent davantage l'eau, résistent nettement mieux que les sols sableux, comme dans les Landes, où la situation devient particulièrement délicate pour la culture du maïs »*, précise Thierry Pouch, chef économiste aux chambres d'agriculture France, qui plaide pour un diagnostic région par région pour déterminer les territoires où la culture du maïs a encore de l'avenir.

De nouvelles variétés pour s'adapter au réchauffement

Pour affronter le réchauffement, la filière va devoir s'adapter, notamment en élaborant de nouvelles variétés, capables de résister à la chaleur. *« Il va falloir se résoudre à de nouvelles semences de maïs qui produisent moins, mais de façon plus certaine face aux conditions extrêmes »*, tranche Boris Parent, scientifique écophysiologiste à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Le scientifique évoque par exemple les variétés plus précoces de maïs nain qui, grâce à leurs feuilles plus petites, s'avèrent moins gourmandes en eau.

Ces pistes se heurtent à une contrainte de temps : le rythme de la recherche ne suit pas celui du dérèglement climatique. À court terme, il sera difficile de déployer ces nouvelles semences à grande échelle, alors que les canicules sont appelées à se répéter. Et ces développements ont un coût. Les producteurs devront choisir entre continuer de miser sur des variétés à fort rendement, mais exposées aux aléas climatiques, ou basculer vers des semences moins productives et plus chères, mais plus fiables face aux épisodes extrêmes.

Un avenir incertain pour la filière

La France parviendra-t-elle à subvenir à ses propres besoins cette année ? Gautier Le Molgat, directeur général d'Argus France, se montre rassurant, estimant que 9 millions de tonnes suffisent aux différents besoins, notamment en matière d'alimentation animale et d'amidonnerie. Mais une production nationale plus faible réduit la capacité à approvisionner simultanément les marchés français et européens. De ce fait, des pays comme l'Espagne ou ceux du Benelux pourraient devoir davantage importer depuis la Pologne, voire l'Amérique du Sud. Pour la filière, *« l'avenir est plus qu'incertain »*, juge Thierry Pouch.

Félix DIDIER

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL